

Mikhail Bogdanov reçu par Tebboune

L'ALGÉRIE ET LA RUSSIE CONSOLIDENT LEURS RELATIONS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7867– MARDI 16 AVRIL 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Accidents de la route

PRÈS DE 3 000 MORTS EN 2023

Page 24

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS IMPORTÉS

GUERRE OUVERTE CONTRE LES SPÉCULATEURS



C'est la flambée de la banane qui a déclenché l'alerte. Les prix de ce produit importé ont atteint des seuils qui rappellent la crise sanitaire du Covid-19. Considérant que cette hausse est injustifiée, le gouvernement a décidé de lancer des enquêtes de terrain pour contrôler la structure des prix des produits importés auprès de différents importateurs et grossistes. *Page 2*

EDUCATION NATIONALE

Quatre syndicats appellent à une grève les 28 et 29 avril

Page 4

PÉRIODE POSTRAMADHAN

L'importance de maintenir une discipline alimentaire

Page 5

MUSIQUE ANDALOUSE

Colloque en hommage à Abdelkrim Dali

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

BILAN 2023 DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Plus de 2,7 millions de tonnes de denrées alimentaires saisies

Dans le cadre de la lutte contre la spéculation, la Gendarmerie nationale (GN) a saisi plus de 2,7 millions de tonnes de denrées alimentaires durant l'année 2023. C'est ce qu'a indiqué, hier, le colonel Mili Lounis, directeur de la sécurité publique et de l'emploi (DSPE) du commandement de la Gendarmerie nationale.

Des opérations d'envergure ont été menées par la gendarmerie tout au long de l'année 2023 ayant conduit à la saisie de 2 720 652 tonnes de denrées alimentaires destinée à la spéculation, selon le colonel Lounis, qui a présenté le bilan annuel de la GN. Dans le détail, les saisies concernent 621 420 tonnes de blé tendre, 515 691 tonnes de farine, 217 862 tonnes de semoule, 27 tonnes de blé dur, 348 404 tonnes de sucre, 6 495 tonnes de poudre de lait, 106 403 tonnes de pâtes alimentaires, 533 697 tonnes de légumineuses, 17 177 tonnes de lait liquide et 326 476 tonnes d'huile de table.

Sur le front de la sécurité publique, les gendarmes ont déployé des moyens considérables pour garantir la tranquillité et la protection des citoyens. Ainsi, 27 brigades ont été mobilisées à travers le pays, sillonnant les villes et les campagnes pour prévenir les actes de délinquance et assurer une présence dissuasive. Parallèlement à cette action de terrain, 4 500 actions de sensibilisation ont été menées au profit de la population à travers les médias. Les gendarmes, à travers des campagnes d'information et des rencontres citoyennes, ont œuvré à sensibiliser le public aux risques encourus et aux bons gestes à adopter pour se prémunir contre les agressions et les infractions.

RÉINTÉGRATION DE 595 ENFANTS DANS LEURS FAMILLES

Un volet important de cette action de prévention a concerné la protection des enfants. La Gendarmerie nationale a ainsi


Des opérations d'envergure.

contribué à la réintégration de 595 enfants en difficulté dans leur milieu familial. En collaboration avec les services sociaux et les associations locales, les gendarmes ont également œuvré à sensibiliser les familles sur la nécessité de garantir un environnement stable afin de protéger les mineurs des dangers de la rue.

Dans un autre volet, en matière de protection de l'environnement, 5 611 patrouilles ont été effectuées dans les zones les plus sensibles, notamment les forêts et les zones côtières, afin de dissuader les comportements irresponsables et identifier les auteurs d'infractions.

L'action des gendarmes ne s'est pas limitée à la répression. Dans le cadre de campagne de sensibilisation, 2 996 actions ont été menées auprès des populations locales pour les informer des enjeux environnementaux et les inciter à adopter des pratiques écoresponsables. 2 400 opérations de contrôle ont également été réalisées en collaboration avec les autorités compétentes pour veiller au respect des réglementations en vigueur. L'engagement de ces unités pour la protection de l'environnement s'est concrétisé par le traitement de 6 411 affaires liées aux atteintes à l'environnement. L'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC/GN) a apporté son expertise dans 359 analyses, permettant d'apporter des preuves scientifiques aux enquêtes menées.

La lutte contre les incendies de forêts et de cultures agricoles a également fortement mobilisé les gendarmes au cours de l'année dernière. 564 incendies ont été recensés à travers le pays, dont 270 incendies de forêts et 170 incendies de cultures agricoles menaçant des pans entiers de l'écosystème. La mobilisation des unités territoriales a permis de circonscrire rapidement les incendies et de limiter les dégâts. Dans le cadre d'enquêtes liées à ces incendies, 78 personnes ont été arrêtées, dont 36 personnes incarcérées et 21 placées sous contrôle judiciaire. 17 personnes ont, quant à elles, bénéficié d'une libération provisoire et 4 personnes souffrant de maladies mentales ont été placées dans des hôpitaux psychiatriques.

PLUS DE 1 850 PIÈCES ARCHÉOLOGIQUES SAISIES

Par ailleurs, dans le domaine de la protection des biens culturels, la Gendarmerie nationale a déployé des unités spécialisées pour combattre le trafic et la destruction des trésors nationaux. 9 équipes et cellules ont effectué 2 437 patrouilles sur les sites archéologiques de Tipasa, Oran, Souk Ahras, Ouargla, Constantine, Tlemcen et Tamanrasset afin de protéger ces lieux de mémoire face à la recrudescence des infractions liées aux biens culturels. Dans ce cadre, 192 infractions ont été constatées et 1 855 pièces archéologiques ont été saisies. 79 personnes ont été arrêtées dans le cadre de ces investigations, permettant de démanteler des réseaux de trafiquants et de protéger le patrimoine national.

En parallèle à cette action de terrain, 386 actions de sensibilisation ont été menées auprès du grand public pour valoriser le patrimoine culturel algérien et susciter une prise de conscience collective face aux menaces qui pèsent sur ces biens précieux. En outre, 118 opérations de participation aux commissions sectorielles ont permis aux gendarmes de s'associer aux efforts nationaux de protection et de promotion du patrimoine culturel.

L'expertise des gendarmes s'est également manifestée à travers 145 interventions techniques réalisées sur des sites archéologiques, contribuant ainsi à leur préservation et à leur mise en valeur. 54 découvertes archéologiques ont également été recensées grâce à la vigilance des unités spécialisées de corps de sécurité.

Le bilan de l'année 2023 a démontré une augmentation de 1 % du nombre de bandes de quartiers démantelées. Le nombre de personnes impliquées dans ces bandes a diminué de 5 % et s'élève à 550 personnes. Il convient de noter que le numéro vert 1055, mis en place pour faciliter le contact entre les citoyens et la GN a enregistré 904 104 appels en 2023.

Sihem Bounabi

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS IMPORTÉS

Guerre ouverte contre les spéculateurs

C'EST LA FLAMBÉE de la banane qui a déclenché l'alerte. Les prix de ce produit importé ont atteint des seuils qui rappellent la crise sanitaire du Covid-19. Alors que le kilo de la banane oscillait entre 280 et 320 DA, ces derniers jours, son prix a presque doublé. Un kilo se vend à 500 DA dans tous les marchés. Parfois, ce coût est largement dépassé dans certains endroits.

Pour le gouvernement, cette hausse n'est pas justifiée. Un constat qui a d'abord suscité la colère du ministre du Commerce, allant jusqu'à appeler les consommateurs à boycotter la banane pour punir les commerçants spéculateurs et les obliger à revoir à la baisse les prix affichés. Il a même ordonné lors d'une visite de travail à Alger, au premier jour de l'Aïd, la saisie des bananes dont le prix de gros était de 470 DA.

Son département a dévoilé que la banane est importée en Algérie à moins d'un dollar alors qu'elle est revendue à 470 DA au prix de gros. Il a expliqué que le prix de ce fruit exotique ne devait pas dépasser 200 DA en Algérie. Selon les autorités, ce produit est vendu entre 470 et 480 DA chez les grossistes, alors que les commerces de détail le revendent avec quelques dinars de plus.

Pourquoi la banane ? Selon les spécialistes du ministère et les opérateurs dans le secteur, ce fruit exotique est un régulateur des prix des autres fruits sur le marché algérien, d'où son importance et son impact sur le pouvoir d'achat des ménages et leurs habitudes de consommation.

Cependant, pour freiner cette spirale, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a décidé de lancer des enquêtes de terrain pour contrôler la structure des prix, non seulement de la banane mais de tous les produits importés auprès de différents importateurs et grossistes.

Dans ce cadre, le ministère a fait état « du retrait définitif du document de domiciliation bancaire de deux opérateurs économiques activant dans l'importation de bananes, outre le lancement de poursuites judiciaires à leur encontre dans le cadre de la loi sur la spéculation ».

Ce département a souligné, dans un communiqué diffusé avant-hier dans la soirée, que « les enquêtes menées ont révélé un non-respect de la structure des prix stipulée dans le document de domiciliation bancaire, malgré un avertissement préalable adressé par les services du commerce et de la promotion des exportations à ces deux opérateurs le 7 avril 2024, sur l'impératif de respecter la structure des prix ».

Le ministère a également souligné « la poursuite de ses efforts visant à suivre les prix et à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir la stabilité des marchés et protéger les droits des consommateurs », appelant tous les opérateurs économiques à « respecter les lois et les instructions émises par le secteur ».

Ainsi, les premières sanctions viennent de tomber.

Les deux importateurs risquent gros dans cette affaire. En plus du retrait de la licence d'importation, on annonce des poursuites judiciaires à leur encontre, d'autant que les dispositifs de la loi sur la spéculation menacent les auteurs de faits spéculatifs de lourdes sanctions et des peines de prison.

Mohamed K.

APRÈS LES VIANDES ET LES POISSONS

Ya-t-il une spéculation sur les prix du café ?

LA QUESTION mérite d'être posée. Depuis quelques années, le prix de cette denrée, très prisée en Algérie, n'a cessé d'augmenter. Au niveau des commerces de cafés populaires, une tasse coûte déjà 50 dinars, alors que dans des endroits huppés, cette tasse dépasse les 300 DA.

Pour l'association de protection des consommateurs, Apoce, cette situation suscite des questions sur les raisons des augmentations successives de cette boisson. Elle appelle le ministère du Commerce à « ouvrir le dossier », comme il l'a fait pour de nombreux produits, en lançant des enquêtes pour situer les dysfonctionnements et mettre fin à la flambée.

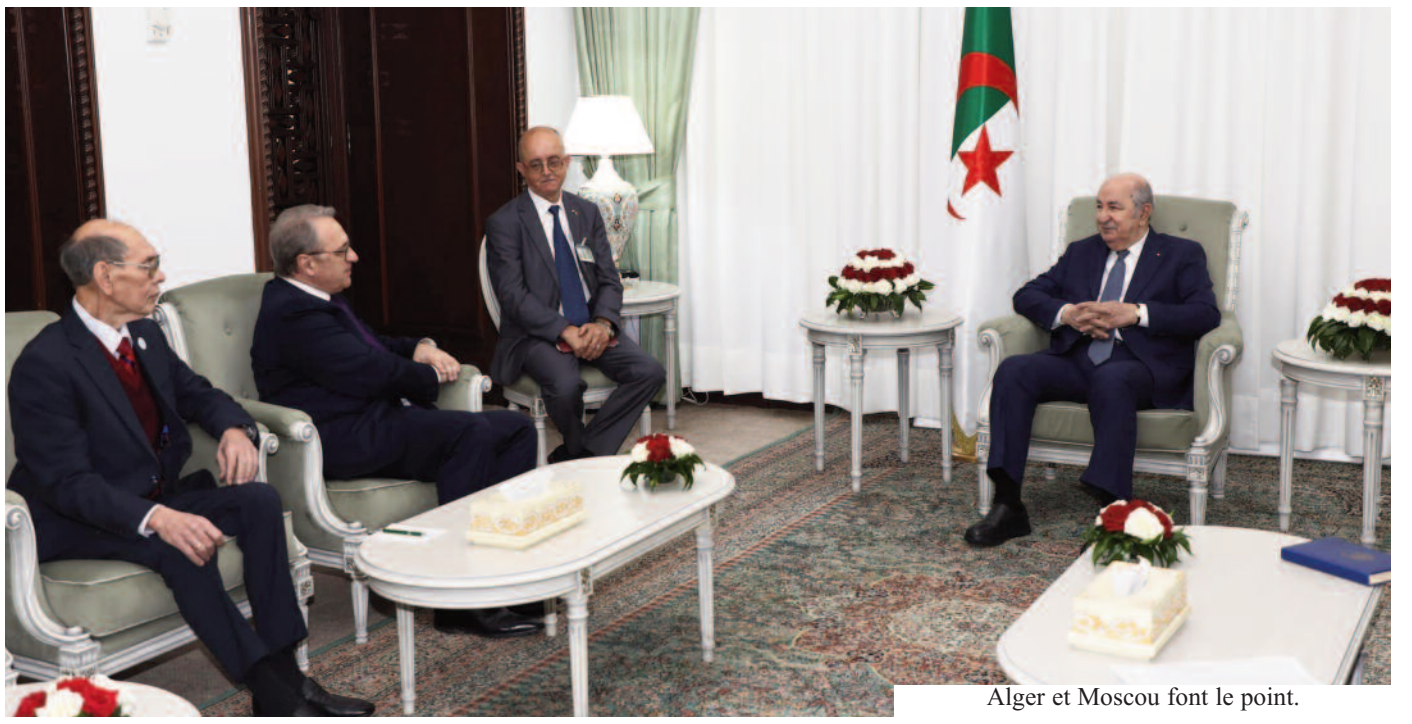
Il faut souligner que les prix du café du format de 250 grammes vendu aux ménages a atteint 270 DA, voire plus pour certaines marques, alors qu'il y a une année, il était vendu à 230 DA. En attendant que le ministère du Commerce ouvre des investigations sur ce sujet, il faut souligner que ce produit est un produit boursier dont le prix subit régulièrement les fluctuations sur les marchés internationaux. En Algérie, les torréfacteurs comme les cafetiers ont répercuté les hausses des prix de la matière première (graines de caféier Robusta et Arabica) dans les principaux pays producteurs. Selon les importateurs, la flambée du café sur le marché mondial est expliquée par des conditions météorologiques défavorables dans des pays producteurs frappés par une forte sécheresse et un climat caniculaire.

Hachemi B.

MIKHAIL BOGDANOV REÇU PAR TEBBOUNE

L'Algérie et la Russie consolident leurs relations

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le vice-ministre des Affaires étrangères, représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Mikhaïl Bogdanov.


Alger et Moscou font le point.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du président de la République, Boualem Boualem, et du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounas Magramane, selon un communiqué de la présidence de la République.
Les entretiens ont été l'occasion de passer en revue les relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Russie, ainsi que les moyens de les renforcer et de les étendre davantage conformément aux aspirations des deux pays.
Pour sa part, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a coprésidé, dimanche, avec son homologue russe, la deuxième session des consultations politiques algéro-russes. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment les développements de la situation dans la région sahélo-saharienne et les graves développements de la question palestinienne.
Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la concertation et du dialogue politique bilatéral, a été l'occasion d'échanger, avec le partenaire russe, sur la coopération bilatérale dans son ensemble, conformément à l'esprit de la Déclaration de partenariat stratégique et approfondi signée à Moscou, en juin 2023. Il a été également procédé, lors de ces consultations politiques, à un examen approfondi de nombreuses questions régionales et internationales d'intérêt commun.
Par ailleurs, le vice-ministre des Affaires étrangères russe a été également reçu par le chef d'état-major de l'armée nationale populaire, le général d'armée, Said Chanegriha, l'audience s'est déroulée en présence des officiers supérieurs de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), du ministère de la Défense nationale et des membres de la délégation russe. Au cours de cette réunion, les deux parties ont échangé des analyses et des points de vue sur des questions d'intérêt commun.
D'autre part, le programme exécutif de coopération entre le ministère de la Justice algérien et le Parquet général russe (2024-2025) a été signé, hier, lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère de la Justice. Elle a été présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrachid Tabi, et le Procureur général de la Fédération de Russie, M. Igor Krasnov. Les deux parties avaient auparavant tenu une séance de travail ayant réuni les délégations des deux pays.
Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu, au siège du ministère de la Justice, le Procureur général de la Fédération de Russie, Igor Krasnov, qui effectue une visite en Algérie accompagné d'une délégation de cadres du Parquet général russe, indique un communiqué du ministère.
Cette visite, qui «s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale entre le ministère algérien de la Justice et le Parquet général russe», a été marquée par «la signature du Programme exécutif de coopération (2024-2025)», précise la même source. La signature de ce Programme exécutif «vient couronner le Protocole de coopération signé par le ministre algérien de la Justice et le Procureur général de la Fédération de Russie, le 28 novembre 2023», conclut le communiqué.

Slimane Ould Brahim

TAYEB ZITOUNI :

«L'Algérie, destination économique de l'Afrique en 2025»



Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni.

LA CÉRÉMONIE de signature de la convention portant sur l'organisation de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) qui se tiendra en Algérie en 2025, en partenariat avec la Banque africaine d'import-export Afreximbank, a eu lieu hier à Alger, présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.
Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé que l'organisation de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine « intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer l'intégration africaine et à promouvoir la coopération économique entre les pays de notre continent, en vue d'asseoir une base économique forte pour réaliser le développement durable et le bien-être des peuples d'Afrique ».
Afin de renforcer l'intégration économique africaine, « l'Algérie a commencé, depuis 2023, à ouvrir des banques et des expositions algériennes permanentes dans plusieurs pays africains, comme la Mauritanie et le Sénégal, dans une première étape, en plus de créer des zones franches à dimension africaine », a-t-il souligné.
Quant au renforcement des échanges commerciaux intra-africains, M. Zitouni a fait savoir que l'Algérie a élargi son réseau de transport, dont l'axe principal est la réalisation de la « route de l'Unité africaine » reliant l'Algérie à Lagos, qui regroupe plus de 700 millions d'habitants sur les sept pays qui seront reliés par cette route, ainsi que le lancement de la réalisation de la route reliant l'Algérie à la Mauritanie via Tindouf-Zouerate, ce qui a permis au pays de se hisser au deuxième rang en Afrique en termes de réseaux routiers réalisés, atteignant le seuil de 128 000 km.
Selon le ministre, l'un des principaux avantages de cette réalisation sur le plan économique est qu'elle « reliera les ports de notre pays au Nord à l'hinterland africain et constitue un axe majeur pour le développement du commerce intra-africain et des activités économiques entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne ». Il a souligné que « l'Algérie est la destination économique de l'Afrique en 2025 ».
Il convient de noter que le dossier de l'Algérie pour l'organisation de cette manifestation économique continentale a été retenu en novembre 2023, après l'évaluation positive faite par la Commission de l'Union africaine (UA) concernant les infrastructures de base dont dispose l'Algérie pour abriter l'événement, et ce lors de la visite d'une délégation de la commission en Algérie en juin 2023.
La cérémonie de signature s'est déroulé au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à Alger, en présence de membres du gouvernement, du conseiller auprès du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, et de l'ancien président nigérian, président du Conseil consultatif de l'IATF, Olusegun Obasanjo.
Il convient de rappeler qu'en décembre dernier, l'Algérie s'est associée officiellement à l'initiative de commerce guidé, dans le cadre de la concrétisation effective de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). En vertu de cette adhésion, les opérateurs économiques peuvent effectuer des échanges commerciaux avec leurs homologues des pays partenaires de l'initiative sans contraintes douanières, conformément à l'accord de la ZLECAf.

Rim Boukhari

DÉNONÇANT LEUR EXCLUSION DE L'ÉLABORATION DU STATUT PARTICULIER DE L'ÉDUCATION

Quatre syndicats appellent à une grève les 28 et 29 avril

Une grève sera observée les 28 et 29 avril par les enseignants de l'éducation nationale à l'appel de quatre syndicats du secteur, à savoir le SNAPEST, le CNAPESTE, le CLA et l'ONEE. Cet arrêt de travail de deux jours est l'expression de «la colère» des enseignants vis-à-vis «de la méthode adoptée par le ministère de tutelle» dans l'élaboration du nouveau statut particulier du secteur, a fait savoir hier la coalition syndicale dans un communiqué.


La voie de la contestation.

A l'issue des assemblées générales et des conseils de wilaya, organisés par les quatre syndicats au niveau national, le verdict est tombé. La coalition des syndicats des enseignants a choisi la voie de la contestation. Sa base a opté pour une grève de deux jours, les 28 et 29 avril prochain.

Dans un communiqué commun, rendu public hier, quatre syndicats, à savoir le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE) et l'Organisation nationale des enseignants de l'éducation (ONEE) ont dénoncé l'ambiguïté» et «la politique d'opacité» concernant le contenu de ce dossier important.

La coalition syndicale s'insurge, une nouvelle fois, contre ce qu'elle considère comme une «exclusion» de l'élaboration du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale.

Elle déclare «dénoncer la méthode adoptée par le ministère» de tutelle dans l'élaboration du statut particulier des enseignants et travailleurs de l'éducation nationale.

Elle refuse ce qu'elle qualifie de «politique de fuite en avant» des responsables du secteur, ce qui aggrave, selon elle, les craintes des syndicats et des enseignants.

La coalition regrette «l'entêtement» du ministère et la non-application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à restaurer la place de l'enseignant, notamment le souci d'améliorer sa situation financière, morale et sociale en vue de soutenir davantage sa relation avec ses élèves, et d'améliorer ses performances pour atteindre l'école de qualité tant souhaitée.

La coalition syndicale insiste sur le fait que le futur texte ne doit pas remettre en cause les acquis matériels, moraux, économiques et sociaux de l'enseignant.

Aussi, les syndicats signataires du communiqué réclament la « révision du régime indemnitaire, avec la participation de tous les partenaires sociaux».

La révision du statut particulier de l'enseignant est, en effet, l'une des principales revendications des syndicats. «Celle-ci nécessite un dialogue sérieux et approfondi, avec une réelle participation des partenaires sociaux, car les injustices qui peuvent en découler ne seront pas rattrapées par le régime indemnitaire».

Ce dernier «ne remplace pas le statut particulier mais le complète«, notent le CNAPESTE, le SNAPEST, le CLA et l'ONEE. «La méthode adoptée par le ministère de l'Education nationale dans l'élaboration du projet de statut particulier des enseignants du secteur et son refus de remettre, comme convenu lors de la réunion du 25 octobre 2021, une copie en version papier aux syndicats sont problématiques», lit-on dans le même communiqué.

Tout en renouvelant leur disponibilité à un dialogue sérieux et à une consultation efficace, les quatre syndicats appellent les collègues et enseignants, hommes et femmes, à être constamment prêts à faire en sorte que les différentes décisions annoncées dans les déclarations de la coalition des syndicats d'enseignants soient un succès, et ce afin de protéger les acquis et de faire aboutir leurs revendications.

Lynda Louifi

Candidats libres du BAC et du BEM : les dates des épreuves sportives dévoilées

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a annoncé ce lundi dans un communiqué que les candidats libres aux examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (session 2024) passeront l'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS) durant la période allant du 08 au 20 mai prochain. «Le ministère de l'Education nationale informe les candidats libres aux examens du BEM et du Baccalauréat, session 2024, y compris les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive aura lieu du mercredi 8 mai au lundi 20 mai 2024». Tous les candidats libres concernés par l'épreuve d'éducation physique et sportive doivent retirer leurs convocations via les sites électroniques de l'Office national des examens et des concours (ONEC), (https://bem.onec.dz) et (https://bac.onec.dz) en introduisant le nom d'utilisateur et le numéro confidentiel, et ce à compter «de mardi 16 avril jusqu'au mardi 07 mai 2024», précise la même source. Le candidat libre concerné par cette épreuve devrait se présenter au centre d'examen à la date et à l'heure mentionnées sur la convocation, a souligné le ministère.

L. L.

INNOVATION ET RENFORCEMENT DES PERFORMANCES

L'intelligence artificielle au service de la finance

UNE CONFÉRENCE sur le thème «Finance intelligente : naviguer le futur avec l'IA» a été organisée, hier à Alger, par Algérie Poste avec la participation d'experts et acteurs du secteur financier, en vue d'explorer le potentiel transformateur de l'intelligence artificielle (IA).

Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a mis en lumière les opportunités et les défis liés à l'intégration de l'IA dans le paysage financier algérien, avec pour objectif de favoriser un échange constructif entre les différents acteurs du secteur afin de stimuler l'innovation et de promouvoir une finance plus inclusive et efficiente.

La rencontre a permis d'approfondir les connaissances sur les opportunités offertes par l'IA, à travers la présentation notamment d'études de cas illustrant les applications réussies de l'IA dans la gestion des risques, l'innovation financière et l'analyse de données pour une prise de décision éclairée en temps réel. A cette occasion, Bibi Triki a relevé que le secteur des services financiers «connaît des transformations rapides grâce aux progrès technologiques, dont l'IA, qui joue un rôle important en offrant des solutions et des applications innovantes renforçant l'efficacité des performances, améliorant l'expérience client et renforçant la sécurité des transactions financières».

Il a souligné à cet effet, que Algérie Poste est «engagée dans une démarche de modernisation de sa gestion et de ses services afin d'offrir un service public à la hauteur des attentes des citoyens et de tous les acteurs».

Il a précisé que cette conférence «s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'institution d'adopter les dernières technologies, telles que l'intelligence artificielle, et de s'ouvrir à son environnement, comme les universités, les centres de recherche et les startups, afin d'encourager l'innovation et d'améliorer ses performances».

De son côté, le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zaidi, a indiqué que cet évènement constitue une «étape cruciale» et un «tournant décisif» dans le parcours de l'entreprise en sa qualité d'établissement public, «pionnier dans l'industrie financière intelligente et qui vise à partager son expérience en la matière et de bénéficier des propositions et approches pour améliorer l'usage financier et numérique de ses clients».

Pour sa part, l'expert en IA, Mourad Bouache, a mis en avant l'impact de l'utilisation de l'IA dans les analyses financières, soutenant que cette technologie permet, entre autres, de «prévoir les tendances du marché avec une précision déconcertante et générer des scénarios financiers complexes en quelques secondes».

De son côté, Mohamed Benaoumeur Senouci, spécialiste dans le domaine de l'IA, a fait observer que cette technologie «permet d'automatiser des tâches manuelles chronophages, libérant ainsi les employés pour se concentrer sur des activités à forte valeur ajoutée».

L'adoption de l'intelligence artificielle n'est pas sans risques, ont fait savoir d'autres intervenants, mettant en garde notamment contre les cyber menaces, la criminalité financière et les risques liés aux deepfakes (contenus IA multimédias hyperréalistes, souvent trompeurs), appelant à mettre en place des «mesures de sécurité robustes pour protéger les systèmes financiers et préserver la confiance des utilisateurs».

En marge de la conférence, un protocole d'accord a été signé entre Algérie Poste et l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle visant à développer une «approche collaborative» solide et bénéfique, avec notamment l'intérêt commun de faire valoir l'expertise de chacune des deux parties afin d'enrichir les solutions et services technologiques innovants proposés sur le marché algérien.

R. B.

PÉRIODE POST-RAMADHAN

L'IMPORTANCE DE MAINTENIR UNE DISCIPLINE ALIMENTAIRE

La reprise des habitudes alimentaires après le ramadhan est une étape très importante du fait qu'elle détermine l'efficacité du jeûne et son effet «détox» sur le corps. Le Dr Mohamed Laifa, spécialiste en endocrinologie et diabétologie, met en avant l'importance de suivre une «alimentation équilibrée» après le mois sacré afin de bénéficier réellement des bienfaits du jeûne.



Le Dr Mohamed Laifa.

Contacté par le Jeune Indépendant, le Dr Laifa a précisé que suivre une alimentation équilibrée et éviter toute forme d'excès après la rupture du jeûne permettraient à l'individu de bénéficier réellement des nombreux avantages du jeûne. Pour lui, le ramadhan est une période extraordinaire qui revêt une importance particulière tant sur le plan physique que spirituel. En effet, le jeûne pendant le mois sacré offre une occasion unique de renforcer sa foi, tout en bénéficiant d'effets positifs sur la santé.

«Toutes ces réalisations restent tributaires des conduites adoptées après la fin du ramadhan, encore plus dans les semaines qui suivent», a souligné le Dr Laifa, qui a insisté sur l'importance de suivre un régime alimentaire équilibré en veillant à éviter les produits gras et les sucreries, recommandant de consommer modérément les repas, surtout ceux riches en fibres, pour éviter d'éventuelles complications sur la santé, notamment l'appareil digestif.

Pour profiter pleinement de la période de jeûne effectuée pendant tout le mois de ramadhan, le spécialiste a affirmé qu'il est impératif de garder un certain nombre de réflexes et de nouvelles habitudes pratiquées pendant ce mois sacré.

Il s'agit, en premier lieu, d'acquérir la patience car, selon lui, le jeûne peut être assimilé à un défi au quotidien, «mais il offre également l'opportunité de cultiver la patience et la maîtrise de soi devant tous types de tentation culinaire ou autres, d'où l'intérêt de maintenir cette maîtrise le plus longtemps possible afin de tirer les meilleurs profits pour les jours à venir», a-t-il indiqué. Le Dr Laifa a appelé à maintenir une alimentation saine après le ramadhan et opter quotidiennement pour des repas équilibrés (protéines 30 % ; glucides 50 % ; lipides 20 %), le tout accompagné, bien évidemment, d'un bon état d'hydratation, sans attendre la soif car cette dernière peut faire défaut, surtout quand l'alimentation est faite de soupes et de repas liquéfiés, notamment pour les personnes âgées.

Il est également important, selon lui, de ne pas revenir brusquement à ses habitudes alimentaires précédant le mois du jeûne, recommandant une «transition en douceur». Il est conseillé, selon lui, de rester graduel, c'est-à-dire réintroduire progressivement les repas, surtout à forte teneur de glucides et de sucres rapides, privilégiant plutôt les sucres lents comme les féculents, les pains complets principalement à base de fibres et non les pains pur semoule ou pur farine. Le Dr Laifa a insisté sur l'importance d'équilibrer l'alimentation et d'éviter les excès alimentaires de tous genres, privilégiant une alimentation saine, surtout au cours des deux ou trois semaines qui suivent le ramadhan.

Le spécialiste a invité les Algériens à réfléchir sur les bénéfices et les acquis obtenus pendant le ramadhan, et cet état d'aisance et de joie ressentis après un repas, suite à une longue journée de jeûne, qui nous renseigne sur l'intérêt de manger uniquement quand on a faim et pas dès qu'il y a de la nourriture. «Il faut prendre le temps de réfléchir sur les leçons apprises pendant le ramadhan car il y a énormément de choses à retenir et à appliquer, et ce même en dehors du mois sacré», a-t-il ajouté. Par ailleurs, concernant les porteurs de maladies chroniques (diabète, HTA, etc.) autorisés à jeûner, le Dr Laifa a rappelé qu'il y a un certain nombre de recommandations à appliquer après le retour à une vie normale. Il a recommandé de revenir systématiquement au même schéma thérapeutique qu'avant le mois sacré car celui du ramadhan est temporaire.

Il est conseillé de ne pas changer les horaires de prise de médicaments ni les doses. Il faut, selon lui, les prendre exactement de la même façon qu'avant le ramadhan car, a-t-il expliqué, au cours du ramadhan, les médecins changent les horaires et parfois même les prises et les doses de médicaments de leurs patients pour ajuster le traitement au jeûne. Mais au moindre doute, il faut contacter son médecin traitant.

Lynda Louifi

TIZI OUZOU

Coup d'envoi de la semaine «Un mode de vie sain pour tous»

C'EST en grande pompe que le coup d'envoi de la semaine nationale autour du thème «Un mode de vie sain pour tous» a été donné hier à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. Ce rendez-vous, éminemment scientifique, a été animé par des spécialistes de la santé. Des associations caritatives d'essence sanitaire, telles que «El Fedjr», spécialisée dans l'aide et l'assistance aux cancéreux, ont également pris part à cet événement. Ce coup d'envoi de la manifestation a été donné par le wali, qui était accompagné du représentant du président de l'APW et d'autres personnalités représentant l'autorité locale. Dans son intervention, Djillali Doumi a mis l'accent sur la politique nationale en matière de santé publique. Le wali a souligné l'importance de l'intersectorialité puisque la santé dépend fondamentalement de l'environnement.

De son côté, le directeur de la santé de la wilaya (DSA) a indiqué, dès le début de son intervention, que «c'est la deuxième année que notre pays a fait le choix stratégique de l'institutionnalisation de la semaine de la prévention». Il a relevé, dans ce sens, que ce choix «participe d'un engagement politique au plus haut niveau de l'Etat pour faire de la prévention résolument une option, la pierre angulaire et un élément clef de notre système de santé, longtemps construit autour d'une démarche essentiellement centrée sur le curatif». Le directeur de la santé de la wilaya a précisé qu'il s'agit d'»une exigence première de santé publique et un fondement du nouveau concept du plan d'action pour le malade, initié par le ministre de la Santé et axé sur une offre de soins mise à la disposition des usagers, garantissant un accès équilibré aux services de santé dont la qualité de la prise en charge constitue un leitmotiv, voire notre objectif ultime». Il a ajouté que «la santé étant multidimensionnelle, ses déterminants multiples, complexes et inter-liés, des interventions tous azimuts sont nécessaires dans une approche multifactorielle des problèmes de santé». L'intervenant a ensuite noté que, selon l'Organisation mondiale de la santé, près de 20 % des cancers peuvent être associés à l'environnement, «ce qui relève de l'urgence absolue d'initier l'indispensable action interministérielle, assurer et asseoir une vision globale de la prévention dépassant le seul cadre de la santé, prenant réellement en compte toutes les dimensions de la question».



D'où «la nécessité d'agir dans une démarche ordonnée, coordonnée dans une dynamique intersectorielle ainsi que mobiliser toutes énergies dans une synergie d'action pour œuvrer à la préservation de la santé publique, et ce dans le cadre de la lutte contre les facteurs de risque, toutes formes confondues».

ENTRE MALNUTRITION ET EXCÈS DE NOURRITURE

Il convient de relever que cette première journée a été marquée par le développement de plusieurs thématiques ayant trait à cette manifestation de prévention contre les maladies. Le Pr Salem Mansour du CHU Nedir-Mohamed, qui a développé la thématique «Hypertension artérielle métabolique», a fortement déconseillé la consommation excessive de nourriture.

«L'objectif de l'absorption de nourriture n'est pas d'assurer la satiété, mais la bonne santé», a-t-il indiqué, avant d'ajouter que «l'observation du jeûne fait partie des éléments permettant d'avoir une bonne santé».

Pour lui, il est tout aussi important de ne pas se laisser aller à ce qui peut être assimilé à une malnutrition, comme il convient de ne pas se goinfrer jusqu'à arriver à un excès de nourriture.

Le Pr Mansour a aussi déconseillé les viandes, notamment rouges, les sucreries, la sédentarité (absence de mouvements), les boissons édulcorées et tant d'autres aliments contenant du gras, lesquels provoquent précocement le vieillissement des organes chez l'individu, d'où la mort prématurée.

Pour sa part, M. Chettir a développé une thématique autour de la santé scolaire, soulignant l'importance de l'UDS (unité de soins scolaires).

De notre bureau, Saïd Tissegouine

AGRESSION SIONISTE CONTRE GAZA

Un bilan accablant de violence et de souffrance humaine

L'armée d'occupation sioniste a de nouveau visé hier des Palestiniens tentant de retourner à la ville de Gaza et aux régions du nord, commettant sept nouveaux massacres en 24 heures, tandis que les affrontements se poursuivaient entre la résistance et les forces d'occupation au milieu du territoire. Les hôpitaux de Gaza ont accueilli 68 martyrs et 94 blessés des victimes de ces massacres, selon le ministère de la Santé dans la Bande de Gaza.



Le nombre de martyrs depuis le début de l'agression contre l'enclave palestinienne s'élève ainsi à 33 797 et le nombre de blessés à 76 465 depuis le début de l'agression, tandis que des milliers de victimes restent sous les décombres.

Le ministère de la Santé a appelé les institutions concernées à établir des hôpitaux de campagne à Gaza centre et dans le nord, dans le but de fournir un minimum de services de santé, après la fermeture de l'hôpital Al-Shifa et de nombreux autres hôpitaux, détruits par les israéliens.

Les récents événements ont montré une barbarie sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, révélant le vrai visage de l'entité sioniste. Cette entité est décrite comme terroriste, raciste, cruelle et inhumaine, ne respectant pas les lois et conventions internationales. Cette barbarie est encouragée et applaudie par les alliés occidentaux, tandis que certains régimes arabes restent complices ou gardent le silence.

Par ailleurs, une cinquantaine de Palestiniens ont été blessés et au moins deux autres sont tombés en martyrs depuis vendredi dans des attaques de colons en Cisjordanie occupée, tandis que les forces sionistes ont tué au moins deux personnes lors de raids à travers le territoire palestinien occupé, rapportent dimanche des médias.

Des sources locales citées par l'agence de presse palestinienne (WAFA) ont indiqué qu'un jeune homme (29 ans) de la bourgade de Sarra, à l'ouest de Naplouse, a été touché par deux balles à la main et au pied, alors qu'il se trouvait près du mur de séparation dans le village de Habla.

Le citoyen Alaa Omar Abu Ghalioun (42 ans) a subi des blessures suite à l'invasion des colons dans la bourgade d'Al-Khader, au sud de Beitlehem.

Un groupe de colons, sous la protection des forces d'occupation, ont sévèrement battu Abu Ghalioun, alors qu'il se trouvait dans ses terres dans la zone Batin Al-Maasi, au sud de la ville.

Selon des médias, Jehad Abu Alia, 26 ans, a été tué par balle à al-Mughayyir vendredi, et au moins 25 autres ont été blessés. Samedi, des troupes sionistes ont entravé la circulation de l'ambulance transportant le corps d'Abu Alia pour les funérailles.

Le même jour, les colons sont retournés à al-Mughayyir et se sont déchaînés, incendiant une douzaine de maisons et de voitures, et tirant à balles réelles sur les gens. Au moins six villageois ont été blessés, dont un gravement à la tête.

Les colons ont également attaqué d'autres villages environnants, notamment Duma, Beit Furik et Qusra. Plusieurs Palestiniens ont été blessés par balle et des dizaines de maisons ont été incendiées à Douma. Selon l'agence Wafa, les forces sionistes ont saisi deux maisons de la ville et les ont transformées en centres d'enquête sur le terrain, les forces fouillant plusieurs maisons alors que les colons attaquaient simultanément le village.

Plus tard, samedi soir, des colons ont attaqué d'autres villages palestiniens, notamment la ville palestinienne de Beitin à l'extérieur de Ramallah et al-Bireh, où les colons ont tué un garçon palestinien de 17 ans, rapporte la même agence. Des colons armés ont également attaqué la ville de Sinjil, blessant 2 personnes par tirs réels.

Dans la région de Naplouse, au nord de la Cisjordanie, des colons ont attaqué des véhicules palestiniens circulant sur les routes autour de la ville. Au moins un Palestinien a été blessé sur une route de Naplouse par des jets de pierres de colons.

Les colons ont également attaqué la région d'Ein al Hilweh dans la vallée du Jourdain, un petit hameau du gouvernorat d'El Khalil, dans le sud de la Cisjordanie, ainsi que les zones autour de Qalqiliya, Salfit et al-Sawiya, dans le nord de la Cisjordanie.

Au moins deux Palestiniens ont été tués par l'armée sioniste depuis vendredi lors de raids dans la ville de Tubas et dans le camp de réfugiés d'al-Faraa.

Mohamed M.

SOUDAN

La situation s'aggrave après un an de conflit

Un an après le début des affrontements entre factions armées rivales, la situation au Soudan s'"est aggravée" et a atteint "un niveau d'urgence", a prévenu le chef du bureau d'aide humanitaire des Nations Unies (OCHA) au Soudan, Justin Brady.

"Le Soudan est toujours plongé dans une guerre dévastatrice, qui a fait près de 15.000 morts et abouti à huit millions de civils en fuite. Les souffrances risquent de s'aggraver", a mis en garde dimanche Justin Brady, avant d'ajouter que 25 millions de personnes ont un besoin urgent d'assistance et que le pays est désormais menacé par la famine. "Sans plus de ressources, non seulement nous ne pourrons pas arrêter une famine, mais nous ne pourrons aider pratiquement personne", a-t-il déclaré, signalant que "la plupart des rations que les gens reçoivent du Programme alimentaire mondial (PAM) sont déjà réduites de moitié, nous ne pouvons donc pas en tirer davantage pour essayer de faire fonctionner cette opération".

Et de souligner encore : "Les conditions difficiles sur le terrain ont atteint un niveau d'urgence peu après que les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide ont lancé des attaques aériennes et terrestres à la mi-avril 2023". "Cette vague de violence continue de déferler à travers le pays aujourd'hui", a poursuivi le responsable onusien.

"Nos plus grandes préoccupations concernent les zones de conflit à Khartoum même et dans les Etats du Darfour", a déclaré Justin Brady depuis Port-Soudan, où les efforts humanitaires se poursuivent pour apporter une aide vitale à ceux qui en ont le plus besoin.

Selon l'ONU, l'ensemble de la communauté humanitaire a été contraint de quitter la capitale soudanaise quelques semaines seulement après le début des combats en raison de la situation sécuritaire désastreuse. Alors qu'une récente alerte à la famine montre que près de 18 millions de Soudanais sont confrontés à une faim aiguë, le plan de réponse de 2,7 milliards de dollars pour 2024 n'est financé qu'à hauteur de 6%, a précisé M. Brady.

"C'est très mauvais, mais je ne pense pas que nous ayons atteint le fond", a-t-il dit.

Pour le responsable humanitaire, le Soudan est souvent qualifié de "crise oubliée", "mais je me demande combien de personnes étaient au courant de cette crise pour pouvoir l'oublier", s'est-il interrogé.

En effet, 24 millions d'enfants ont été exposés au conflit et un chiffre stupéfiant de 730.000 enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère, a déclaré à ONU, Jill Lawler, cheffe des opérations sur le terrain au Soudan pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à un cessez-le-feu pendant le mois sacré du ramadhan, qui s'est terminé la semaine dernière, les combats se poursuivent, a noté M. Brady.

"Nous avons besoin que la communauté internationale ne se tienne pas à l'écart, qu'elle engage les deux parties et les amène à se parler car ce conflit est un cauchemar pour le peuple soudanais", a-t-il déclaré.

M.M.

AU LENDEMAIN DE LA RIPOSTE IRANIENNE

Des appels à la retenue afin d'éviter l'embrasement

La riposte sans précédent menée par l'Iran contre l'entité sioniste avec des centaines de drones et de missiles a suscité des réactions dans le monde entier. La communauté internationale a appelé à la retenue afin d'éviter un embrasement régional, d'autant plus que cet événement intervient en pleine agression sioniste contre la bande de Gaza.

Cette attaque directe de l'Iran contre le territoire occupé est une première et a été déclenchée en représailles à une attaque sioniste contre le consulat d'Iran à Damas le 1er avril, faisant douze morts dont un général des Gardiens de la Révolution. Il s'agit d'une grave violation de la Charte des Nations unies et du droit international, ainsi que d'une atteinte à la souveraineté de la Syrie et de l'Iran.

La Chine a appelé les deux parties au calme et à la retenue et à résoudre leurs différends et litiges conformément aux objectifs de la Charte des Nations Unies et au droit international afin d'éviter une nouvelle escalade, a déclaré Dai Bing, chargé d'affaires de la Mission permanente de la Chine auprès des Nations Unies.

Elle a également noté que l'Iran avait déclaré que son action militaire était une réponse à l'agression de l'entité sioniste contre ses locaux diplomatiques et que l'affaire pouvait être considérée comme close, a dit M. Dai.

La situation actuelle est la manifestation du dernier débordement du conflit de Gaza. Elle rappelle une fois de plus que la question palestinienne reste au cœur du problème du Moyen-Orient et qu'elle a une incidence sur la paix, la stabilité et la sécurité à long terme dans la région, a-t-il poursuivi. Si on laisse les flammes du conflit de Gaza continuer à faire rage, les retombées négatives s'étendront encore plus loin, rendant la région encore plus instable. Les pays et les peuples du Moyen-Orient ne veulent pas connaître et ne peuvent pas se permettre un conflit ou une guerre de plus grande ampleur.

Par conséquent, la priorité est de mettre en œuvre la résolution 2728 du Conseil de sécurité et de garantir un cessez-le-feu immédiat à Gaza, a-t-il affirmé. La solution ultime consiste à mettre en œuvre la solution des deux Etats et à mettre fin au cercle vicieux du conflit.

La Chine appelle notamment la communauté internationale, en particulier les pays influents, à jouer un rôle constructif dans la promotion de la paix et de la stabilité dans la région, a-t-il souligné.



De son côté, le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Josep Borrell a eu un entretien téléphonique avec le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian, lors duquel ils ont abordé les derniers développements au Moyen-Orient, selon l'agence Chine nouvelle. Borrell a déclaré que la réponse militaire de l'Iran à l'attaque sioniste était prévue et a exprimé sa satisfaction quant au fait que Téhéran considère l'opération comme terminée.

Quant à la déclaration de l'UE condamnant l'attaque sioniste contre le consulat iranien, il a déclaré que le bloc condamnait cette action car elle violait les conventions de Vienne en la matière.

M. Borrell a ajouté que l'UE déployait des efforts diplomatiques pour résoudre la crise à Gaza et mettre fin aux souffrances des habitants de l'enclave côtière palestinienne, demandant à l'Iran de contribuer à ces efforts.

Lors de cet entretiens, M. Amir-Abdollahian a déclaré que les "agressions" répétées de l'entité sioniste, notamment sa récente attaque meurtrière contre le consulat iranien à Damas, en Syrie, constituaient une violation flagrante des conventions de Vienne et de la ligne rouge de l'Iran.

Il a reproché aux Nations unies et au Conseil de sécurité de l'ONU leur inaction face à l'attaque sioniste, soulignant que l'Iran n'avait d'autre choix que de sanctionner l'entité sioniste dans le cadre de son droit légitime à l'autodéfense.

Une fois l'opération terminée, l'Iran a envoyé un message indiquant qu'il considérait la question comme close, a déclaré M. Amir-Abdollahian, réaffirmant que si l'entité sioniste prenait des contre-mesures, la réponse de l'Iran serait "immédiate, étendue et maximale".

Il a également exprimé l'espoir que l'UE mette en œuvre une initiative efficace et effective pour mettre fin au "génocide" à Ghaza, garantissant que l'Iran contribuerait au succès d'une telle initiative.

Pour sa part, le représentant permanent de la Syrie auprès des Nations unies, Qussai Al-Dahhak, a prévenu que l'entité sioniste et ses alliés assumeront la "pleine" responsabilité de toute escalade supplémentaire dans la région, soulignant que le moment est venu pour ces derniers de revoir leurs politiques envers la région et de prendre des mesures pour mettre fin à l'agression sioniste à Gaza.

Intervenant avant-hier soir lors d'une session du Conseil de sécurité de l'ONU sur les menaces à la paix et à la sécurité internationales, Al-Dahhak a affirmé que "ce que traverse la région à présent est le résultat naturel et inévitable des actes agressifs répétés et des graves violations du droit international et de la Charte des Nations Unies commises par les autorités d'occupation sioniste sur le territoire syrien et d'autres pays".

"La Syrie a averti à plusieurs reprises le Conseil de sécurité et le Secrétariat général à travers des messages officiels des dangers de l'escalade et de l'explosion de la situation provoqués par les autorités d'occupation sioniste pour dissimuler leur échec à atteindre leurs objectifs militaires à Gaza et pour trouver des justifications afin de poursuivre le génocide et les atrocités qu'elles commettent contre le peuple palestinien", a-t-il précisé. Il a dans ce sens souligné que l'occupant sionistes et ses alliés assumeront la pleine responsabilité de toute escalade supplémentaire dans la région qui menace la paix et la sécurité.

Le diplomate syrien a, en outre, signalé que l'attaque iranienne contre l'entité sioniste est "légale et conforme à l'application correct et efficace du droit légitime de défense tel qu'il est stipulé dans l'article 51 de la charte de l'ONU".

"Cette réponse est venue comme une nécessité urgente imposée par la persistance des autorités d'occupation israéliennes dans leurs crimes et leurs actions agressives", a-t-il soutenu L'Égypte a, quant à elle, mis en garde contre un «risque d'expansion régionale du conflit», l'Arabie saoudite a appelé à «la plus grande retenue» et l'Irak «à ne pas étendre le conflit».

RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ ET DU G7

Les dirigeants des pays du G7, réunis par visioconférence, ont notamment appelé «toutes les parties» à la «retenue» et affirmé leur «plein soutien» à Israël, se disant «prêts à prendre des mesures» contre Téhéran «en réponse à de nouvelles initiatives de déstabilisation». Ils ont sans surprise condamné la riposte iranienne sans pour autant condamner l'attaque israélienne qui avait provoqué cette réaction.

Il est à rappeler que l'attaque iranienne, baptisée «Promesse honnête», est une réponse à la frappe qui a détruit le 1er avril le consulat iranien à Damas et coûté la vie à sept membres des Gardiens de la révolution.

Mohamed M.

COLOMBIE

Reprise des négociations de paix entre Bogota et la guérilla ELN

UN NOUVEL espoir pour la paix en Colombie a émergé alors que le gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale (ELN) ont repris les négociations. Les deux délégations ont entamé hier à Caracas le premier round des négociations pour parvenir à un accord de paix, a annoncé la délégation du gouvernement sur le réseau social X.

La délégation de l'administration du président colombien Gustavo Petro a annoncé sur le réseau social X que "les deux délégations de paix ont commencé hier à discuter à Caracas ". Elle a également déclaré que "le travail continue. Les travaux se poursuivent."

De son côté, la représentation de la guérilla de gauche a indiqué que les deux parties "ont discuté des propositions de participation qui alimentent une vision commune de la paix, autour du régime politique, de la situation environnementale et du modèle économique".

L'ELN avait suspendu formellement le cycle de négociations avec le gouvernement en avril, critiquant une prétendue "double politique de paix" de la part de ce dernier. La guérilla avait demandé que la rencontre de cette semaine soit considérée comme "une réunion extraordinaire".

La délégation de paix du gouvernement colombien avait mis en avant "la tragédie humanitaire préoccupante dans l'Arauca", un département colombien à la frontière avec le Venezuela, où des affrontements ont lieu. Elle exprimait l'espoir de "trouver une solution pour mettre fin à la violence entre les acteurs, qui affecte avant tout des civils non armés".

Ces récentes discussions offrent une lueur d'espoir pour la paix en Colombie, alors que les deux parties cherchent à surmonter leurs divergences et à trouver des solutions pour mettre fin à des années de conflit. Il reste à espérer que ces négociations aboutissent à un accord durable qui apportera la stabilité et la paix tant attendues dans la région. Il est à rappeler que les pourparlers, entamés en novembre 2022, avaient été interrompus en raison de violents affrontements entre la guérilla et d'autres groupes armés.

M.M.

SECTEUR DE LA PÊCHE À AÏN TEMOUCHENT

Vers la réalisation de six sites d'amarrage d'embarcations

LE SECTEUR de la pêche d'Aïn Témouchent a bénéficié, durant l'année en cours, de l'inscription de projets de réalisation de six sites d'amarrage d'embarcations de pêche.
C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, Houari Kouicem, directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya. A ce propos, le même responsable a fait savoir que ces projets revêtent une importance capitale pour l'allègement de la pression exercée sur les ports de pêche de Béni Saf et Bouzedjar, et ce pour une plus
grande organisation du travail des professionnels du secteur, notamment les petits métiers. Précisant, que le choix des sites a été fait à travers les plages de Bouzedjar et Sassel (commune de Ouled Boudjemaa), Terga et El Hillal (commune de Sidi Benadda), en plus des plages de Rachgoun et Malous,
dans la commune de Oulhaça, en coordination et concertation avec les professionnels du secteur et les autorités locales.
En outre, Houari Kouicem, a expliqué que le suivi des opérations de réalisation des sites d'amarrage,
inscrits dans le cadre du programme de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a été confié au secteur des Travaux publics d'Aïn Témouchent.
Pour sa part, le directeur des Travaux publics de la wilaya, Tahar Nekkache, a souligné que les études techniques de ces projets ont été achevées, faisant observer que le lancement des travaux de réalisation est prévu durant le premier semestre de l'année en cours, ajoutant que le travail est en cours pour la sélection des entreprises de réalisation, selon les procédures en vigueur.

R.R

BEJAIA

Début de reconstitution des vergers

UNE OPÉRATION visant la reconstitution de vergers détruits lors des incendies de forêts de l'été 2023, a
débuté dimanche à Bejaia, avec, au programme la mise en terre d'ici à la fin de l'année en cours de pas
moins de 380.000 plants d'arbres fruitiers, a indiqué la direction de wilaya des services agricoles. L'opération qui vise à compenser les paysans ayant perdu leurs vergers dans les incendies de l'été dernier, a été entamée avec des plantations d'oliviers et d'orangers et va concerner toutes les espèces
détruites par le feu à travers 11 subdivisions agricoles et dont une grande partie est destinée à accueillir les arbustes, a précisé la même source.
L'acquisition des arbustes et leur plantation doivent être achevées avant la fin du mois d'avril afin d'éviter les effets des grandes chaleurs sur les jeunes plants, a ajouté la même source.
Pour ce faire, 12 fournisseurs de diverses wilayas ont été choisis et devront alimenter la wilaya et les
victimes recensées, ayant subi de pertes lors des incendies de juillet dernier, a-t-on ajouté. A noter que l'opération d'indemnisation et de compensation des éleveurs qui ont perdu leurs cheptels
(ovins, bovins, caprins) durant la même période, en cours, connaît un « fort taux d'avancement », a souligné la même source.

R.R

DJELFA

Promotion de l'investissement local

Les wilayas déléguées de Messaad et Ain Oussara recèlent de grandes potentialités qu'il faut faire connaitre afin d'attirer les opérateurs économiques et promouvoir l'investissement. C'est ce qu'adéclaré, avant-hier, un responsable de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).



Dans ce sens, Messaoudi Belkacem, directeur du guichet unique décentralisé, a indiqué que des mesures ont été prises « afin de faire connaitre le potentialités de la wilaya de Djelfa et des deux wilayas déléguées, Messaad et Ain Oussara, pour la promotion de l'investissement local ». Soulignant également que l'organisation de rencontres de proximité pour expliquer les textes de la
nouvelle loi sur l'investissement et pour mettre en exergue les offres dont dispose cette région en matière d'investissement national et étranger, s'inscrivent dans cette optique. En outre, le même responsable a noté qu'un programme de rencontres de proximité a été lancé en mars
dernier et qui se sont poursuivies en avril courant, à travers plusieurs daïras de la wilaya de Djelfa et des deux wilayas déléguées, en vue d'«expliquer les démarches d'accès au foncier industriel et économique via la plate-forme lancée récemment ». Il a souligné que cette plate-forme permet aux investisseurs de s'inscrire pour consulter la liste du foncier industriel disponible avec une possibilité de choisir l'assiette de terrain et suivre le traitement du dossier, ajoutant que les investisseurs ont été conviés à travers un questionnaire à faire des propositions quant aux activités dans lesquelles ils souhaiteraient investir.
Messaoudi Belkacem, a également précisé que l'économie du savoir et de la technologie, l'industrie de transformation, l'agroalimentaire, les activités liées aux énergies renouvelables et les produits
pharmaceutiques et parapharmaceutiques, « sont autant de secteurs que les pouvoirs publics veulent promouvoir pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la facture des importations ». Pour rappel, 46 projets ont été enregistrés au guichet unique décentralisé de la wilaya de Djelfa entre
janvier et octobre 2023.
La majorité des projets enregistrés relèvent de l'industrie et de l'agriculture avec un investissement de plus de 13 milliards de DA qui généreront près de 1.660 postes d'emploi.
Constituant un trait d'union entre le nord et le sud du pays, la wilaya de Djelfa est dotée de potentialités « prometteuses » d'investissement dans plusieurs secteurs à savoir l'industrie de transformation, l'agroalimentaire, la sous-traitance dans l'industrie mécanique, les énergies renouvelables, le tourisme,et l'industrie pharmaceutique et textile, a conclu, Messaoudi.

R.R

RACCORDEMENT AU RÉSEAU DU GAZ À BOUIRA

Une centaine de foyers concernés

Dans le but d'améliorer la qualité de service en matière d'électricité, des travaux de raccordement de 121 foyers au réseau du gaz naturel ont été lancés dans la localité montagneuse de M'Zarir, située sur les
hauteurs de la commune de Saharidj (Nord-est de Bouira), a fait savoir, hier, la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Une enveloppe financière de 18,19 millions de dinars a été allouée à ce projet, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Abdelkrim Laâmouri en présence d'autres responsables de la wilaya. La direction locale de distribution y participe à hauteur de 6,37 millions de dinars, a expliqué le directeur local de cette société, Mohamed Taibi.
« Ce projet qui porte sur la réalisation d'un réseau de 8 km, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants de ces villages qui souffrent du froid, notamment en
période hivernal », a tenu à préciser M. Taibi. Une autre opération similaire a été engagée pour le remplacement de 1,8 km de lignes électriques pour
alimenter le même village de M'Zarir en électricité. Le remplacement de ces lignes électriques permet d'améliorer la qualité de service en matière d'électricité au profit d'une cinquantaine de clients issus de ce village montagneux, a encore expliqué le
directeur de distribution.
Le même responsable a précisé en outre, que 4 millions de dinars ont été alloués à cette opération déjà achevée. Plusieurs autres projets de raccordement aux réseaux énergétiques ont été réalisés durant ces dernières années à travers diverses localités et zones d'ombre à Bouira, où le taux de couverture en matière
d'électricité a dépassé le seuil des 98%, tandis que pour le gaz, le taux a dépassé 95%, selon les chiffres

communiqués par M.Taibi.

MUSIQUE ANDALOUSE

Un colloque international pour célébrer Cheikh Abdelkrim Dali

La Fondation Cheikh Abdelkrim Dali organise un colloque international du 25 au 27 avril prochain au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) pour célébrer la figure emblématique de ce grand maître de la musique classique algérienne andalouse, dont son institution porte le nom, a indiqué un communiqué des organisateurs.



Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, et en coordination avec le TNA, cet événement scientifique réunira de nombreux chercheurs nationaux et étrangers pour débattre de thématiques relatives à la musique classique algérienne andalouse, sa préservation et les enjeux actuels.

Le colloque s'articulera autour de conférences, tables rondes, concerts et projections de films documentaires. Parmi les intervenants figurent des spécialistes reconnus tels que les Professeurs Noureddine Saoudi, Mahmoud Guettat, Manuela Cortes, Rachida Kalfat-Rostane, et les Docteurs Nadjet Benchouk, Nesrine Boussoufi, et Mouloud Ounnoughene.

La première journée sera consacrée à la vie et l'œuvre de Cheikh Abdelkrim Dali, ainsi qu'aux enjeux et défis de la musique classique algérienne. Un court métrage sur Cheikh Abdelkrim Dali Film réalisé par Sabrina Softa sera projeté à cette occasion. Il sera suivi d'une conférence sur « Le patrimoine andalou, chant/champ venu de loin, de la richesse d'un legs à l'infinitude de sa lecture », puis de deux colloques sur la « Transcription Musicale d'une œuvre chantée par Cheikh Abdelkrim Dali, étude rythmique et mélodique », et sur «la dimension émotionnelle dans l'interprétation Dalienne: Une sagesse affective et une sensibilité émotionnelle pénétrante ».

Au programme également, une conférence sur « Maître Abdelkrim Dali : Parcours exceptionnel et porteur d'un projet fédérateur sur les enjeux de la musique classique algérienne en tant qu'identité nationale », une conférence intitulée « Le lexique de la musique classique algérienne et son évolution, entre oralité et interculturalité », ainsi qu'une conférence sur « Abdelkrim Dali : le chantre incontesté de l'amour ».

L'évènement prévoit également un colloque portant sur « La nūba dans le répertoire de la musique classique maghrébine : Réalité et perspectives ». La première journée se clôturera par un concert de musique classique au TNA avec la participation de l'Association Maqam de Constantine et de l'association El Fen ou nachate de Mostaganem.

La deuxième journée sera axée sur la préservation du patrimoine musical algérien, avec des interventions sur des sujets tels que la transcription musicale, la dimension émotionnelle dans l'interprétation Dalienne, et le lexique de la musique classique algérienne. Les organisateurs ont prévu une conférence sur « Leqsayed, le répertoire religieux algérois et sa contribution dans la préservation de la musique classique algérienne », ainsi qu'une sur « L'Epistémologie nubaïque et le mythe philosophique de la raison sophi(que) » et une autre traitant du « Dialogue des cultures musicales entre les deux rives de la méditerranée et au-delà ». Un concert de musique classique avec l'Association « Cercle Les jeunes algériens-SLAM » de Tlemcen clôturera cette journée.

La troisième journée abordera des questions plus larges liées au droit algérien et à la sauvegarde du patrimoine, à l'instar du rôle du diwan dans la protection des œuvres du patrimoine culturel traditionnel. Une table ronde sera organisée pour discuter de la préservation du patrimoine et de la problématique de l'authentification des sources. Le colloque se conclura par la lecture des recommandations, la remise des attestations aux participants et un concert musical intitulé « l'intemporel Cheikh Abdelkrim Dali », présenté par l'artiste Lila Borsali. Ce colloque international est une occasion de mettre en lumière la richesse et la diversité de la musique classique algérienne andalouse, et de réfléchir aux enjeux de sa préservation et de sa transmission aux générations futures.

Meriem Djouder

BEJAÏA

Vers une nouvelle mue du musée de l'eau de Toudja

LE MUSÉE de l'eau de Toudja de la wilaya de Bejaïa s'apprête à connaitre une nouvelle mue du fait des aménagements prévus, afin de lui donner une impulsion à même de renforcer son impact et son aura culturel, pédagogique et historique.

Le projet porte sur l'ajout de nouvelles structures et un changement programmatique privilégiant les animations familiales et scolaires, a souligné le directeur du musée, Idir Chibane.

Inauguré en 2010, l'équipement, unique en Algérie et pionnier en Afrique, est un complexe à la fois culturel, scientifique, ludique et historique qui célèbre l'eau sous toutes ses formes.

Il se compose d'un espace muséographique où sont exposés des collections autour de la thématique de l'eau et des objets en rapport, dont la plus grande attraction reste le moulin à eau datant de l'époque Romaine, une salle de projection équipée (Data show, écran plat) pouvant servir de salle d'exposition temporaire et un centre de documentation.

Cet espace est projeté au milieu d'un patrimoine hydrique et historique unique. Les visiteurs peuvent profiter de leur « crochet » pour déambuler sur le circuit de « la route de l'eau », truffé d'ouvrages Romains, encore debout et qui renseignent sur l'histoire de l'eau dans la région depuis l'antiquité. Parmi eux, figure, quasiment en l'état, un aqueduc monumental fondé par le Romain Octave Nonius Datus, en l'an 26-27 avant JC et qui a servi à l'alimentation en eau potable de la ville de Bejaia depuis Toudja, sur une distance de près de 40 km.



Un ouvrage techniquement grandiose, et qui encore à ce jour, sidère par son ingéniosité. Son concepteur a jalonné le parcours de moulins à eau, de retenues collinaires, de citernes et de thermes et d'autres ouvrages dont l'assemblage reste pour le moins impressionnant. Outre cette attraction, l'espace muséographique est admirablement soutenu par le site romain de Tiklat, qui, à ce jour, n'a pas encore livré tous ses secrets, par « El Aincer », la fameuse source minérale de Toudja, une autre petite source attenante à la mosquée de l'agglomération, une grande cascade perlée elle aussi, de plusieurs autres chutes et d'une multitude de moulins à eau.

En fait, toute la circonscription regorge d'eau coulant à ciel ouvert au milieu de montagnes verdoyantes d'une beauté à couper le souffle. Une image de carte postale naturelle qui apporte un intérêt et une magnificence manifeste au musée. Avec le réaménagement prévu, le musée va bénéficier, selon M. Chibane, de quelques adjonctions, notamment à l'étage supérieur de l'espace muséographique, d'une classe de l'eau, d'un centre de documentation spécialisé, d'une bibliothèque et d'une salle de conférence ainsi que d'un espace d'exposition temporaire.

Il s'agira d'en faire une vitrine de premier ordre pour un équipement, né à l'origine d'une passion et de la folle audace des membres de la société savante « Géhimab » (groupe d'étude pour l'histoire des mathématiques à Bejaia), et qui chemin faisant, est devenu, un centre de rayonnement.

R. C.

HANDBALL/SUPER-COUPE D'AFRIQUE (DEMI-FINALE DAMES) :

Primeiro (Angola) s'impose face au DGSP du Congo (33-24) et se qualifie en finale

LA FORMATION angolaise de Primeiro de Agosto s'est qualifiée en finale de la Super-coupe d'Afrique de handball (dames) après sa victoire face à son homologue congolaise de la DGSP sur le score de 33 à 24 (mi-temps : 18-12), pour le compte de la première demi-finale disputée lundi à la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran. Dans l'autre demi-finale de la compétition africaine, les Angolaises de Petro Luanda défiaient les Egyptiennes d'Al Ahly (à partir de 16h00). Dans cette compétition, c'est le Petro Luanda qui domine depuis la première édition disputée en 1994 à Dakar (Sénégal). Les Angolaises, championnes de la précédente édition, comptent 18 titres, en plus de quatre finales perdues. Elles sont suivies dans ce chapitre par leurs compatriotes de Premeiro De Agosto (6 trophées et 1 finale), alors que les Ivoiriennes d'Africa-sport arrivent à la troisième position dans le palmarès de la Super-coupe grâce à leur seul trophée remporté en cinq finales. Chez les messieurs, quatre formations animeront, à la salle omnisports du complexe « Miloud Hadefi », cette 31e édition de la Super-coupe masculine, dont deux égyptiennes, à savoir les deux « géants » du Caire, Al Ahly, tenant
du titre et le Zamalek, en plus de la JSK du RD Congo et le BMC du Congo. Les deux clubs cairotes partent avec les faveurs des pronostics pour atteindre la finale de l'épreuve des messieurs, programmée pour aujourd'hui, mardi. Le Zamalek, affronte en demi-finale la JSK (13h30), alors qu'Al Ahly croisera le fer avec le BMC (18h30). L'Algérie, pays hôte, n'est pas représentée dans cette Super-coupe, où le MC Alger, qui, a rétrogradé pour la première fois de son histoire au deuxième palier, compte pas moins de neuf titres.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF/CAT U16 (15 AU 20 AVRIL 2024) :

L'Algérie pour déjouer les pronostics

Pour la deuxième année de suite, l'Algérie sera le pays hôte du Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 « garçons et filles », qui a débuté hier, lundi 15 et s'étalera jusqu'au 20 avril 2024 au Tennis club de Bachdjarah (Alger), où les sélections algériennes ambitionnent de créer la surprise en présence des ténors africains.



Une 46e édition qui s'annonce difficile pour les représentants algériens, surtout en garçons, étant donné que les meilleurs du continent ont confirmé leur présence au Tennis club de Bachdjarah. Conscients de la difficulté de la mission, les Algériens ne devront pas pour autant baisser les bras, mais essayeront tout de même de lutter jusqu'au bout afin de « tirer leur épingle du jeu » face aux leaders africains. « Nous allons jouer le titre qui nous a échappé l'an dernier notamment chez la catégorie des filles. Nos chances sont intactes avec notre meilleure athlète, en l'occurrence Maria Badache. Cette dernière, tête de série N1 et grande favorite pour le sacre final, aura son mot à dire à domicile », a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak, président de la Fédération algérienne de tennis (FAT). Et d'enchaîner : « Pour les garçons, le niveau technique sera plus élevé mais je suis persuadé que les nôtres vont se surpasser et créer quelques surprises. Je m'attends à une présence importante du public pour soutenir ces jeunes qui tacheront de représenter dignement l'Algérie ». L'Algérie participera au rendez-vous avec douze (12) athlètes dont six (06) filles. L'équipe des garçons sera encadrée par l'entraîneur Sid Ali Akili, alors que celle des filles sera dirigée par Ahmed Ouadane. Concernant l'organisation de cet évènement majeur, le président de la FAT a souligné que l'instance fédérale fournira tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette nouvelle édition. « Nous sommes très heureux d'annoncer l'organisation de ce rendez-vous continental pour la deuxième année de suite. Je pense que le choix de l'Algérie a été dicté par la réussite de l'édition de 2023 et de la série de compétitions internationales que nous avons organisée l'année dernière », a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak. Soixante-quatre (64) athlètes dont trente-deux filles (32) issus de 16 pays sont inscrits dans la liste initiale, à savoir : l'Algérie (pays hôte), la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le Cameroun, Madagascar, le Nigéria, le Mozambique, le Botswana, le Ghana, l'Ile Maurice, le Kenya, le Zimbabwe, le Togo, l'Angola et le Lesotho. « J'estime que le nombre des pays qui seront présents en Algérie est important. L'infrastructure de Bachdjarah détient toutes les commodités demandées et nous allons assurer une bonne organisation pour faire de cet évènement une grande fête sur tous les plans », a conclu le président. Les tableaux de la compétition seront dirigés par le juge arbitre algérien Amine Mohatet, titulaire d'un White Badge. Ce rendez-vous continental est organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT), en collaboration avec la Confédération africaine de tennis (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U16 DE TENNIS :

La Jeune Badache compte aller le plus loin dans la compétition

LA JOUEUSE de tennis algérienne Maria Badache tentera d'aller le plus loin possible au Championnat d'Afrique ITF/CAT de la catégorie U16, que l'Algérie s'apprête à organiser à partir du lundi et pendant cinq jours de suite, au Tennis Club de Bachdjarah (Alger) et ce pour la deuxième année de suite. Tête de série N1, Badache (15 ans) ambitionne de confirmer son statut de « grande favorite » et décrocher le vermeil à domicile. « Je vais participer à cette échéance continentale avec l'intention de faire bonne figure et se donner à fond, d'autant qu'il s'agit d'un rendez-vous qui sera disputé en Algérie. Je prendrai les matchs, un par un, pour réaliser un résultat positif afin de hisser haut le drapeau national dans un tournoi qui sera relevé », a déclaré à l'APS, Maria Badache. En vue de sa participation au Championnat d'Afrique, Maria Badache (168e ITF juniors) a été engagée dans deux tournois internationaux ITF junior J100 en Turquie, en présence de plusieurs joueuses mieux classées dans le ranking ITF Juniors. « J'ai pris part à deux tournois ITF/juniors enTurquie qui m'ont servi de préparation pour le Championnat d'Afrique. Par la suite, je vais continuer à travail pour pouvoir accéder au top 100 ITF juniors et composter mes billets pour les tournois du Grand Chelem juniors notamment Wimbledon et l'US Open, cette année », a-t-elle précisé. Enfin, Maria Badache a tenu à « remercier la Fédération algérienne de tennis pour son soutien, ainsi que son coach et ses parents pour l'accompagnement ». Soixante-quatre (64) athlètes dont trente-deux filles (32) issus de 16 pays sont inscrits dans la liste initiale, à savoir : l'Algérie (pays hôte), la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le Cameroun, Madagascar, le Nigéria, le Mozambique, le Botswana, le Ghana, l'Ile Maurice, le Zimbabwe, le Togo, l'Angola, le Lesotho et l'Ouganda.
L'Algérie participera avec douze (12) athlètes dont six (06) filles. L'équipe des garçons sera encadrée par l'entraîneur Sid Ali Akili, alors que celle des filles sera dirigée par Ahmed Ouadane. Les tableaux de la compétition seront dirigés par le juge arbitre algérien Amine Mohatet, titulaire d'un White Badge. Ce rendez-vous continental est organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT), en collaboration avec la Confédération africaine de tennis (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF).

Infos Sports-Co . . . Infos Sports-Co . . . Infos Sports-Co . . .

Volley-ball- Championnat d'Afrique des clubs : Groupe C (1e J) : bonne entame de l'ASVB

L'ASV Blida a réussi son entame de la 45e édition du Championnat d'Afrique des clubs en s'imposant face à la formation rwandaise de Gisagara VB (3-1), ce dimanche au Caire (Egypte), en match comptant pour la première journée du groupe C. Pour cette entrée en lice, la formation de la ville des roses a été bousculée lors du premier set perdu sur le score de 18 à 25. Les Blidéens se sont repris rapidement en égalisant à un set partout (25-16), avant de confirmer leur suprématie en reportant coup sur coup sur le 3e et 4e sets (26-24 et 25-15).

. . . Groupe B (1e J) : début difficile pour le WAT . . .

Le WA Tlemcen, dont c'est la première participation au Championnat d'Afrique des clubs, a été dominé par la formation tunisienne du Mouloudia Bou Salem (3-0), à l'occasion de la première manche de la poule B. La logique a été parfaitement respectée dans ce derby maghrébin. Il est vrai que les Tlemcéniens, qui sont en train de faire leur apprentissage dans un tournoi d'une telle envergure, n'ont pas été gâtés par le tirage au sort en ayant comme premier adversaire le tenant du titre, ni plus ni moins. Même si le score de cette partie paraît sévère, 3 sets à 0 (25-22, 25-23, 25-17), les gars de la capitale des Zianides ont essayé par tous les moyens de faire bonne figure et bousculer au mieux cette redoutable équipe tunisienne. De son côté, l'ASV Blida (groupe C), second représentant algérien dans ce tournoi, a réussi, pour rappel, son entame en lice. Les Blidéens ont disposé des Rwandais de Gisagara VB, sur le score de 3 sets à 1.

. . . Basket-ball-Super Division (24e journée) : C'est le statu quo !

Le statu quo prévaut sur le championnat national de basketball. En effet, la 24e journée de la Super Division, jouée vendredi et samedi, n'a rien apporté de nouveau à la situation globale, notamment dans le haut du tableau. Leader avec 45 points, le WO Boufarik a étrillé l'OS Bordj Bou Arreridj, un des candidats au purgatoire (13e – 30 pts), en s'imposant sur le score de 86 à 37. À l'image du WOB, le NB Staouéli, le MC Alger et TRA Draria, co-dauphins avec 41 unités, ont également réussi leurs sorties. Le NBS a battu l'USM Blida (81-71), le MCA a pris le meilleur sur le NA Husseïn Dey (70-46), alors que le TRAD est allé gagner sur le parquet du M. Ouled-Chebel (59-71).
Dans la lutte pour le maintien, la bataille fait rage, et ce, à six manches de la fin de la saison. La meilleure opération du jour est à mettre au profit du CRB Dar Beida. Avant-dernier au classement (14e – 27 pts), le CRBDB a arraché une précieuse victoire, hors de ses bases, face à l'US Sétif (71-72), alors que les autres mal-classés se sont inclinés. Il convient de rappeler que, suivant le système de compétition adopté cette saison, les quatre premiers animeront le tournoi des As, tandis que les quatre derniers quitteront l'élite sans disputer les Play-down, comme il était de coutume.

ACTES DE VANDALISME AU STADE HAMLAOUI DE CONSTANTINE

2 100 sièges saccagées par les supporters de Belouizdad et Mostaganem

Plus de 2100 sièges, presque le dixième de la capacité du stade estimée à 23 000 places, ont été arrachés et détruits.

Constantine, Amine B.



Le stade Chahid Hamlaoui de Constantine a une fois de plus été le théâtre d'actes de sabotage par les supporters du CR Belouizdad et de l'ES Mostaganem à l'issue de leur rencontre de Coupe d'Algérie vendredi soir, lors des quarts de finale de la compétition. Plus de 2100 sièges, presque le dixième de la capacité du stade estimée à 23 000 places, ont été arrachés et détruits par les supporters à la fin de la rencontre. Le saccage le plus important a été l'œuvre des supporters Belouizdadis, devant la stupéfaction des stadiers, bien que le club algérois a réussi à s'imposer, non sans difficulté, face aux Mostaganémois. Un total de 2063 sièges ont été saccagés du côté des tribunes réservées aux banlieusards algérois, contre 53 unités détruites par les supporters du leader de la Ligue 2 groupe ouest, selon les responsables du stade. L'administration du complexe sportif Chahid Hamlaoui, qui avait pourtant reçu la garantie des responsables des deux clubs que les comportements de leurs supporters seraient exemplaires, se réserve, précise la même source, le droit d'ester en justice tous les responsables identifiés des actes de sabotage ayant touché l'enceinte du stade, principalement les chaises. Des mesures conservatoires seront en outre prises à l'encontre des administrations des deux clubs, lesquelles seront appelées à dédommager les dégâts causés par leurs supporters respectifs. Une enquête et une évaluation plus précise des dégâts seront communiquées prochainement, apprend-on par ailleurs. Le stade Chahid Hamlaoui reste l'une des plus importantes enceintes sportives au niveau national. Un important budget lui a été réservé lors de sa restauration en prévision des compétitions continentales et arabes accueillies par l'Algérie au cours des deux dernières années. L'infrastructure sportive est jalousement entretenue par les responsables du complexe depuis sa rénovation, fièrement célébrée par la population locale avant, pendant et après le championnat d'Afrique des Nations et la Coupe d'Afrique des U17 qui se sont déroulés respectivement aux mois de janvier et avril 2023. Pour rappel, les supporters du CR Belouizdad ne sont pas à leur premier dépassement dans l'enceinte sportive constantinoise. Au mois de mai 2023, lors d'une rencontre opposant leur équipe à Magra, dans le cadre d'une demi-finale de Coupe d'Algérie de l'exercice précédent, des actes similaires avaient été enregistrés. Des dégâts considérables avaient été répertoriés par les responsables du stade, incluant des dizaines de sièges saccagés, des portes de sanitaires arrachées et des lavabos endommagés, entre autres.

UN GRAND COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

Coupe de la Confédération : la CAF prête un ¼ d'oreille aux réclamations de l'USMA

Par Azouaou Aghiles

LE DERBY maghrébin USMA- RS Berkane a déjà commencé. Pour cette double confrontation (aller le 21 avril en cours à Alger, retour le 28 du même mois au Maroc) pour le compte des demies-finale de la Coupe de la CAF, la structure faitière du football continental a fait fort en désignant, pour officier à la VAR, le duo Pierre-Ghislain Atcho (Gabon) -Tom Abongile (Afrique du Sud), dont l'arbitrage plus que douteux, voire défavorable pour les Verts lors de la dernière CAN en Côte d'Ivoire, a relancé fort à propos le débat relatif au traitement jugé spécial lorsqu'il s'agit de diriger l'Algérie ou ses équipes de clubs. Pourquoi deux noms dont le passé très récent avec la bande à Belmadi à Bouaké qui, si elles n'expliquent pas seules la déroute de l'E.N, ont pesé lourd sur le moral d'une sélection déjà pas au mieux sur le plan psychologique. Pour preuve de la partialité de ces deux référées précédés d'ailleurs d'une réputation pour le moins sujette à caution, les deux penaltys, pourtant flagrants et largement commentés, refusés à Mahrez et ses camarades contre respectivement l'Angola et le Burkina Faso qui auraient pu changer le cours de ces rencontres qui s'avèreront d'ailleurs décisives. Deux « bévues » monumentales frappées du sceau de la mauvaise foi qui, rappelle-t-on, avaient conduit le président de la FAF, Walid Sadi, à introduire une réclamation officielle auprès de la structure dirigée par Motsepe. Sans suite malheureusement, d'où la thèse du complot, les prestations de nos deux « chevaliers » du sifflet, dans la lignée du sinistre Gassama, enfonçant à l'occasion le clou. Forte de ces malheureux épisodes, la direction usmiste, sentant le coup fourré et ne comprenant pas la décision de la CAF de remettre ça en leur confiant la direction de ce derby régional particulier, pris ses devants en en appelant à la FAF, malheureusement sans suite pour qui connaît les arcanes de la maison- CAF et ce qui se trame dans ses sombres couloirs. En effet et suite à quoi, l'auguste CAF, a procédé à un léger « lifting » que les usmistes devraient « apprécier » puisque c'est au Mauritanien Abdelaziz Bouh qu'a été confiée la tâche d'officier le sommet régional et ce, en remplacement de son compatriote Beida Dahane initialement désigné tout en maintenant, par contre et malgré la réclamation des Algériens, le sieur Atcho pour l'arbitrage vidéo de l'acte 1 de ladite rencontre, suscitant ainsi bien des craintes au sein de la famille usmiste. Une désignation pas vue d'un bon œil, d'autant que l'intéressé a été mis au frigo suite à son parti-pris flagrant lors d'un certain Côte d'Ivoire- Sénégal qui a conduit la FSF (lire Fédération sénégalaise de football) à monter au créneau avec une réclamation musclée. Enfin, et les fans, autant que la direction des Rouge et Noir, croisent les doigts, pour l'acte 2, le 28 avril à Berkane, la mission de la VAR ayant été confiée au Sud-Africain Tom Abongile, un autre arbitre avec lequel les Algériens ont eu maille à partir lors de la dernière messe africaine à Bouaké. Autant dire que l'USMA doit s'attendre au pire avec des hommes en noir aux . . . noirs desseins. Mal parti assurément . . .

A.A

JUAN CARLOS GARRIDO, COACH DE L'USM ALGER AVANT L'US BISKRA, CE SOIR À ANNABA :

« Pas question pour nous de lâcher la Coupe d'Algérie »

Avant d'accueillir, dans cinq jours (dimanche prochain, 21 Avril) pour le compte du match aller des demi-finales de la Coupe de la Confédération (CAF CC), le onze de Soustara a un autre défi à relever du côté du stade du 19 Mai 1956 à Annaba face à l'US Biskra, cette fois en match retard des ¼ de finales de la Coupe d'Algérie, une compétition qui lui a souvent réussi, en en faisant un spécialiste patenté avec de nombreuses finales remportées. Une occasion pour le staff technique, notamment le patron Juan Carlos Garrido, de rappeler que l'auguste Dame demeure parmi les priorités du club de la capitale en plus de l'objectif qu'est celui de la défense de son titre continental arraché de haute lutte la saison dernière qui a vu Belaïd and Co particulièrement briller en inscrivant à leur palmarès la Supercoupe face au géant cairote, Al Ahly. Pour rassurer les supporters, le coach espagnol a tenu à le rappeler en conférence de presse, vendredi, à la fin de la rencontre contre Bougaâ et une qualification plus que méritée. «On a, mardi prochain (ndlr, aujourd'hui) face à l'US Biskra, une sortie qu'on sait à l'avance compliquée. Ce sera donc difficile mais notre objectif est de continuer sur notre lancée en visant une autre qualification. Pas la peine de rappeler que, pour nous, il n'est pas question de lâcher l'épreuve-reine cette saison». Message reçu.

Rabah. A

COUPE D'ALGÉRIE MOBILIS 2024

Le MCA rejoint le CRB et le CSC en demies-finale, en attendant le vainqueur USMA-USB

L'ÉQUIPE du MC Alger s'est qualifiée à la demi-finale de la coupe d'Algérie de football, en éliminant en quart de finale, le WA Tlemcen sur le score de 2-0, mi-temps (1-0), dimanche soir au stade olympique du 5 juillet (Alger). Le meneur du Mouloudia, Youcef Belaili a ouvert le score sur pénalty à la 45e, suite à une faute que lui-même a provoqué dans la surface de réparation. En seconde période, le remplaçant Ouattara a marqué le but de l'assurance à la 78e, après une action à quatre touches dans la surface de réparation des Tlemcéniens qui s'achève avec un but au fond des filets du gardien Yasser Lahbeb. Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie se poursuivront ce soir, mardi (20h30, au stade du 19-Mai 1956, à Annaba), avec le déroulement de l'ultime matchs inscrit au programme et cette belle et prometteuse affiche en perspective qui verra l'USM Alger affronter l'US Biskra pour le dernier ticket encore en jeu pour les ½ finale. Engagée en Coupe de la Confédération africaine (CAF), dont elle est tenante du titre, l'USMA a attendu ce vendredi 12 avril pour disputer son huitième de finale de la Coupe d'Algérie contre le Raed de Bougaâ (Division Inter-régions). Un duel qu'elle a finalement remporté assez facilement, sur le score de sept buts à zéro.
Résultats des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2024 :
Vendredi 12 avril :
CR Belouizdad - ES Mostaganem 3-3 (CRB qualifié aux TAB : 4-2)
Samedi 13 avril :
CS Constantine - ES Ben Aknoun 0-0 (CSC qualifié aux TAB : 5-4)
Dimanche 14 avril :
MC Alger - WA Tlemcen 2-0
Mardi 16 avril (20h30) : Au stade du 19-Mai 1956, à Annaba :
USM Alger - US Biskra.

BELMADI VA PORTER PLAINTE AUPRÈS DE LA FIFA !

DJAMEL BELMADI fait encore parler de lui ! En ce début d'année, le champion d'Afrique 2019 voyait ses rêves s'envoler à la tête de la sélection algérienne. Après une phase de groupes ratée, les Fennecs prenaient directement la porte sans atteindre les phases finales pour la deuxième fois de suite. De quoi forcément précipiter son éviction à la tête de l'équipe. Une fin de collaboration rapidement annoncée sur les réseaux sociaux, alors qu'il fallait encore négocier le départ. C'est en tout cas ce qu'expliquerait le principal intéressé. En effet, selon les informations du média Win Win, Belmadi va porter plainte contre la fédération algérienne de Football (FAF) à ce sujet. Sa plainte sera déposée auprès de la FIFA, l'Algérien s'étant rendu en France pour rencontrer des conseillers juridiques afin d'obtenir des conseils. L'histoire encore l'Algérie et Belmadi n'est donc pas encore terminée.



Google dévoile Lumiere, une IA génératrice de vidéos vraiment bluffante

Ce modèle d'IA délaisse la conception en cascade classique pour une approche plus aboutie ; avec des résultats assez prometteurs.

Alors que les générateurs d'images par intelligence artificielle sont désormais légion et souvent bien aboutis, des outils similaires pour la vidéo restent moins nombreux et bien moins convaincants. Une équipe de chercheurs, dont plusieurs officient pour le compte de Google Research, compte bien y remédier avec Lumiere, un modèle d'IA de génération de vidéo d'un nouveau genre.

Un modèle qui adopte une approche différente

La réalisation d'une vidéo par l'IA est plus complexe que celle d'une image statique pour plusieurs facteurs. Le principal est la cohérence des mouvements : difficile de rendre une démarche naturelle par exemple. Il peut également y avoir des problèmes de saccades ou de gestion des interactions avec le décor. Pour pallier ce problème, plutôt que d'assembler une succession d'images individuelles aboutissant à un agglomérat plus ou moins satisfaisant, Lumiere façonne l'ensemble de la vidéo en un seul processus via une gestion



simultanée du placement des objets et de leur mouvement. Les auteurs précisent : « L'architecture Space-Time U-Net génère toute la durée temporelle de la vidéo en une seule fois, par le biais d'un seul passage dans le modèle. Cela contraste avec les modèles vidéo existants qui synthétisent des images clés distantes suivies d'une super-résolution temporelle, une approche qui rend intrinsèquement difficile la cohérence temporelle globale ».

Hila Chefer, l'une des contributrices, a publié quelques démos sur son compte X.com.

Les chercheurs comparent la cohérence offerte par Lumiere par rapport à celle d'Imagen Video.

un autre outil vidéo IA de Google – basé sur une conception en cascade plus traditionnelle.

Le résultat auquel aboutit Lumiere est également montré dans une vidéo

Des clips de 5 secondes

Lumiere est en mesure de générer 80 images à une fréquence de 16 images par seconde, ce qui correspond à une séquence de 5 secondes.

On reste loin du long métrage (et même du court), mais cette durée est raccord avec la majorité des solutions actuelles.

Le modèle de Stable Video Diffusion par exemple aboutit à des séquences de 14 à 25 images pour des taux de rafraîchissement compris entre 3 et 30 images par seconde.

En outre, la définition est de 576 x 1024 pixels contre 1024 × 1024 pour Lumiere. Parmi les autres solutions concurrentes, citons aussi celle de Pika Labs.

Lumiere peut générer des vidéos à partir de différentes requêtes, à commencer par celle text-to-video. À l'instar d'un générateur d'images classique, c'est une simple description écrite de la demande ; « un chien portant des lunettes de soleil qui conduit une voiture » pour prendre l'une de celles exprimées dans la vidéo d'illustration.

Lumiere accepte également une invite image-to-video.

Elle consiste à générer une vidéo à partir d'une image.

Il est également possible de demander des vidéos stylisées à partir d'une image de référence.

Enfin, outre la génération de vidéos, le modèle peut éditer des vidéos existantes, pour animer ou remplir certaines zones, ce qui est moins ordinaire.

Il n'est pas possible de faire mumuse avec Lumiere pour le moment ; cela reste un projet de recherche. Une seule certitude, dans un avenir relativement proche, les générateurs de vidéos par intelligence artificielle deviendront aussi faciles d'accès que les générateurs d'images. Vous trouverez des détails sur les différents modèles TSR et STUNet pour terminer. N'hésitez pas à consulter la source si vous souhaitez approfondir le sujet.

Facebook, LinkedIn, Instagram et d'autres collectent des données personnelles grâce aux notifications



Vraiment, on dirait qu'ils ne peuvent pas s'en empêcher. Plusieurs réseaux sociaux ont été épinglés par un groupe de chercheurs en cybersécurité. Leur tort ? Avoir trouvé un nouveau moyen de collecter vos données personnelles, cette fois-ci par le biais de notifications. Ce qui rend mémorable cette histoire, d'ordinaire plutôt banale, c'est que ce nouveau moyen de récupérer des informations personnelles n'est a priori disponible que sur les produits Apple, remettant une nouvelle fois un peu en question le branding de la marque, qui aimerait beaucoup que vous lui fassiez confiance quand elle explique que « ce qui se passe sur votre iPhone reste sur votre iPhone ».

Les notifications push, un bon moyen de vous pister

Un groupe de chercheurs de chez Mysk a remarqué que de nombreuses applications récupéraient de nombreuses données sur vous et votre appareil simplement en vous envoyant des notifications, et ce, même si l'application concernée n'est pas ouverte dans l'appareil. Le principe est relativement simple : lorsqu'elles souhaitent vous envoyer un push, Apple les autorise brièvement à faire tourner l'application en tâche de fond. Une petite fenêtre de tir qui serait largement suffisante, selon les chercheurs, pour en savoir bien assez sur vous. Ainsi, en fonction des applications, une simple notification peut suffire à déterminer votre adresse IP, la durée depuis le dernier redémarrage de votre téléphone, l'espace de stockage disponible sur ce dernier, ou encore le fuseau horaire dans lequel il se trouve. Et bien sûr, si vous avez cliqué ou non sur la notification concernée, ou au bout de combien de temps vous l'avez rejetée.

Une pratique très répandue

Le groupe de chez Mysk a relevé que la pratique n'était pas confinée à une ou deux entreprises, et pas forcément pratiquée par des acteurs malveillants : presque tous les grands réseaux sociaux le font. Sont ainsi concernés : LinkedIn, X.com, TikTok, et bien entendu l'ensemble des applications du groupe Meta. Cette révélation est un nouveau coup à l'image de marque d'Apple, qui aimerait vraiment conserver sa réputation de protection de la vie privée, et a même développé des options activables permettant explicitement d'empêcher la collecte d'informations par ces applications.

Les chercheurs à l'origine de l'étude remarquent que les informations ainsi obtenues permettent d'obtenir de manière assez précise l'identité de la personne concernée, et notamment d'établir son profil commercial. À noter qu'un porte-parole de LinkedIn a expliqué que celles-ci n'étaient nullement utilisées à des fins publicitaires, mais seulement dans le but de s'assurer que les applications fonctionnaient bien.

Seulement, comme le note l'étude, Apple fournit déjà des retours aux développeurs des applications quant aux notifications envoyées sur ses appareils. Mais surtout, d'autres entreprises comme Google, pourtant pas toujours irréprochables sur la question, ne se livrent pas à cette collecte. Peut-être qu'ils ne savaient pas que c'était possible.

Pourquoi Apple met à jour des iPhone et iPad "vieux" de dix ans

Alors que iOS 17.3 vient d'arriver, Apple propose également une nouvelle version… d'iOS 15 !



Comme de très nombreux détenteurs d'iPhone, vous venez sans doute d'effectuer la récente mise à jour iOS 17.3. La dernière version de l'OS mobile d'Apple permet notamment de bénéficier d'une nouvelle protection contre le vol, de nouveautés concernant Apple Music…. Mais Apple a également mis à jour certains iPhone et iPad parfois vieux d'une dizaine d'années.

Une nouvelle mise à jour… pour iOS 15 !

En effet, si de nombreux acteurs Android (Google, Samsung….) proposent aujourd'hui un suivi logiciel étalé sur plusieurs années, la tendance a largement été amorcée par Apple, dont les nouvelles versions d'iOS ont toujours concerné des iPhone relativement anciens, mais toujours très populaires.

Tout récemment, Apple a mis en ligne une nouvelle mise à jour concernant iOS 15, dont la sortie initiale remonte à septembre 2020. Avec la récente mise à jour iOS/iPadOS 15.8.1, Apple vient colmater deux failles de sécurité.

Il s'agit de deux failles concernant Webkit, lesquelles pourraient permettre à un utilisateur malintentionné de divulguer des informations sensibles et/ou d'exécuter du code arbitraire au chargement d'une page Web.

De nombreux (vieux) iPhone et iPad concernés

Évidemment, Apple recommande chaudement à tous les utilisateurs concernés d'installer au plus vite cette nouvelle mise à jour, nécessitant un téléchargement de 266 Mo.

Du côté des terminaux concernés par cette mise à jour iOS/iPadOS 15.8.1, on retrouve les iPhone 6S (2015), mais également les iPhone 7, sans oublier l'iPhone SE de première génération, lancé en 2016.

Côté iPad, ce sont les modèles Air 2 (2014) et Mini 4 (2015) qui vont pouvoir profiter de la mise à jour, sans oublier l'iPod Touch de 2019.

Rappelons que la mise à jour en question n'ajoute aucune nouvelle fonctionnalité, mais vient corriger deux failles de sécurité récemment mises en lumière par le Threat Analysis Group de Google, à savoir les CVE_2023-42916 et CVE-2023-42917.

Apple iPhone 15 Pro

Apple iPhone 15 Pro

Presque aussi léger que l'iPhone 15

Écran hyper lumineux

L'iPhone le plus performant

Cette année, l'iPhone 15 Pro souffre forcément de la comparaison avec l'iPhone 15 Pro Max. La raison ? Un téléobjectif qui fait du surplace, là où son grand frère jouit du tout premier périscope d'Apple.

L'iPhone 15 Pro n'en demeure pas moins un excellent smartphone, qui est par ailleurs plus abordable que le modèle de l'an dernier.

D'une légèreté rare pour un téléphone de ce standing, sa coque en titane lui offre un look d'enfer et une prise en main irréprochable. Attention toutefois :

l'iPhone 15 Pro a tendance à chauffer, surtout en jeu où la puce A17 Pro est fortement sollicitée.

Dans tous les cas, vous voudrez probablement éviter de jouer trop longtemps. Car si l'iPhone 15 Pro se rapproche presque de l'iPhone 15 sur la balance, il emprunte aussi à son petit frère son autonomie… légère. Si vous êtes du genre à passer plus de 3 à 4h devant votre smartphone, vous pourriez vous sentir un peu à l'étroit avec l'iPhone 15 Pro.

Eviden, la branche Cloud et cybersécurité d'Atos, signe un accord historique avec Microsoft, qui pourrait lui rapporter 2,5 milliards d'euros



LE GÉANT AMÉRICAIN Microsoft et la filiale cloud et cybersécurité d'Atos, Eviden, ont annoncé jeudi un partenariat mondial de cinq ans, visant à propulser de nouvelles solutions industrielles basées sur l'IA générative.

Eviden, branche numérique du groupe Atos qui fêtera bientôt son premier anniversaire, vient de conclure avec Microsoft un accord à long terme pour accélérer la transformation technologique des entreprises.

Le deal pourrait générer 2,8 milliards de dollars (soit 2,6 milliards d'euros) pour l'activité de services cloud d'Eviden d'ici 2028.

Formation intensive de 50 000 collaborateurs de l'entreprise française, développement de solutions basées sur l'IA générative et centres d'innovation mondiaux… voilà une alliance qui pourrait venir en aide à de nombreux secteurs, mais aussi à Atos.

Un co-développement de solutions innovantes Eviden/Microsoft pour des objectifs financiers ambitieux

Bien qu'en difficulté et avec un organigramme un poil instable, Atos mise beaucoup sur Eviden. Le partenariat que l'entreprise a noué avec Microsoft marque de façon certaine une étape majeure dans leur mission commune d'accompagner la transformation numérique. Tout cela se fera en combinant l'expertise de Microsoft dans le cloud avec l'approche centrée sur le client d'Eviden.

Les deux sociétés se sont engagées à rapporter 2,8 milliards de dollars supplémentaires dans les services cloud d'Eviden au cours des cinq prochaines années. Pour atteindre cet ambitieux objectif, elles développeront des accélérateurs et des offres prioritaires dans des secteurs clés tels que l'automobile, l'énergie, les services financiers, l'industrie, la santé et le secteur public. Eviden et Microsoft collaboreront étroitement pour développer des solutions industrielles basées sur Microsoft Cloud et alimentées par l'intelligence artificielle générative. Elles seront ensuite déployées dans quatre secteurs prioritaires puis accélérées par des centres d'innovation qui seront lancés partout dans le monde, grâce à Microsoft Azure, qui en assurera la création et le développement.

Un renforcement des compétences et des certifications, la bonne nouvelle pour Eviden et Atos

Comment cela se passera plus concrètement d'un point de vue structurel ?

Les deux entreprises ont bien prévu d'investir à deux dans la co-innovation et de créer, comme nous l'expliquions, des offres prioritaires, le tout grâce à la trentaine de centres de talents d'Atos dans le monde (Mexique, Egypte, Maroc, Bulgarie, Pologne, Espagne, Inde etc.). Eviden renforcera ces fameux « Global Delivery Centers » (leur nom original) et son centre d'excellence, grâce à la formation de ses 50 000 collaborateurs. Microsoft devrait en outre attribuer pas moins de 16 000 nouvelles certifications sur ces cinq prochaines années. L'investissement doit, en théorie, garantir que les équipes d'Eviden possèdent les compétences nécessaires à la mise en oeuvre et au soutien des solutions développées dans le cadre de ce partenariat.

Mesurer sa glycémie à l'aide d'une simple montre connectée ? Samsung veut changer la vie des diabétiques



BONNE NOUVELLE pour les diabétiques : diverses entreprises tech travaillent actuellement à un moyen d'identifier sa glycémie en quelques secondes seulement, grâce à une méthode non invasive de surveillance. Samsung aimerait par exemple s'imposer comme l'un des précurseurs dans le domaine.

En 2021, 4,2 millions de personnes étaient identifiées comme diabétiques auprès de l'assurance maladie en France. D'autre part, 3,6 millions de personnes bénéficiaient d'un traitement par médicaments, soit 5,4 % de la population française.

Dans le monde, le taux de prévalence est de 6,1 %, ce qui fait notamment du diabète une des dix principales causes d'incapacité et de mortalité au niveau mondial. Autrement dit, le diabète touche une belle partie de la population, et les entreprises tech semblent vouloir apporter leur contribution à une solution potentielle.

Samsung veut s'imposer sur le marché de la santé

Selon Bloomberg, Samsung travaille actuellement au développement d'une méthode de surveillance et de contrôle continu de la glycémie de manière non invasive, avec pour objectif principal de se jeter dans la course à la santé avec l'appui de la technologie comme Apple.

Un quart des américains ne savent pas que la terre tourne autour du soleil !



Selon le magazine Discover, la question la plus fondamentale de la science est « est-ce que la terre tourne autour du soleil ? ».
Et étonnamment, 26% des américains ne connaissent pas la bonne réponse.
Ces résultats apparaissent dans l'enquête de National Science Foundation (NSF) qui a été réalisée en 2014 sur 2200 Américains. Cette enquête est effectuée tous les 2 ans afin d'analyser le progrès éducatif des américain, qui est apparemment à réviser.

La gare la plus fréquentée du monde accueille près de 1,3 milliard de passagers chaque année !



Située à Tokyo, entre les arrondissements de Shinjuku et Shibuya, la gare ferroviaire de Shinjuku est la plus dense au monde en terme d'usagers.
En effet, près de 1,3 milliard de personnes fréquentent cette gare japonaise annuellement, soit une moyenne de 3,6 millions d'usagers par jour. Ce qui en fait la gare la plus fréquentée du monde.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Dans la Somme, un bunker de la Première Guerre mondiale est à vendre 45 000 €



Un bunker est à vendre dans la Somme.

Un bunker datant de la Première Guerre mondiale situé sur une parcelle de 1 000 m² à Montdidier (Somme) est à vendre. Cette structure en brique et béton armé, « probablement construite en novembre 1915 », est proposée au prix de 45 000 €. Elle abrite une seule pièce de 80 m² et offre un confort plutôt rudimentaire.

Avis aux amateurs ! Un bunker de la Première Guerre mondiale construit à Montdidier, dans la Somme, est à vendre. Dans une annonce relayée par Le Journal d'Abbeville et du Ponthieu-Marquenterre , l'agence Denniel Immobilier décrit le bunker comme « une rare fortification française de commandement [...] probablement construite en novembre 1915 ».

80 m2

La structure « semi-enterrée, de plan rectangulaire, en brique et béton armé » abrite « une seule pièce sur sol en terre, d'environ 80 m² ». Elle se trouve sur un terrain plat de 1 000 m² avec accès à la voie publique, précise l'annonce.
« Il semblerait, d'après les cartes, que cette partie du front soit restée plus ou moins stable et donc défendue par cette fortification jusqu'au 8-12 juin 1918, date de l'offensive de Noyon-Montdidier par les troupes allemandes qui dépassa cette ligne. Puis cette position fut reprise par l'offensive alliée des Cent-Jours du 8 août 1918 au 11 novembre 1918 date de l'armistice », détaille l'agence immobilière. Ce bunker, situé au sud de la localisation de la bataille de la Somme, à proximité d'une ligne ferroviaire, est proposé au prix de 45 000 €.

Propulsé par de l'huile de cuisson usagée, un Boeing 787 traverse l'océan Atlantique



Un avion alimenté à 100 % avec de l'huile de cuisson et divers dérivés végétaux a relié Londres à New York le 28 novembre 2023. Cette première signée Virgin Atlantic devrait participer à la démocratisation des carburants d'aviation durables. En l'occurrence, les moteurs Rolls-Royce du Boeing 787 avaient reçu 40 tonnes d'huile de cuisson usagée et cinq tonnes d'autres éléments végétaux pour effectuer cette traversée inédite. Le futur de l'aviation dépendra-t-il de notre consommation de friture ? L'huile de cuisson usagée semble en tout cas devenir l'une des pistes les plus sérieuses afin de décarboner l'aviation, responsable chaque année d'environ 2 % des émissions de CO2 de la planète.

NORVEGE

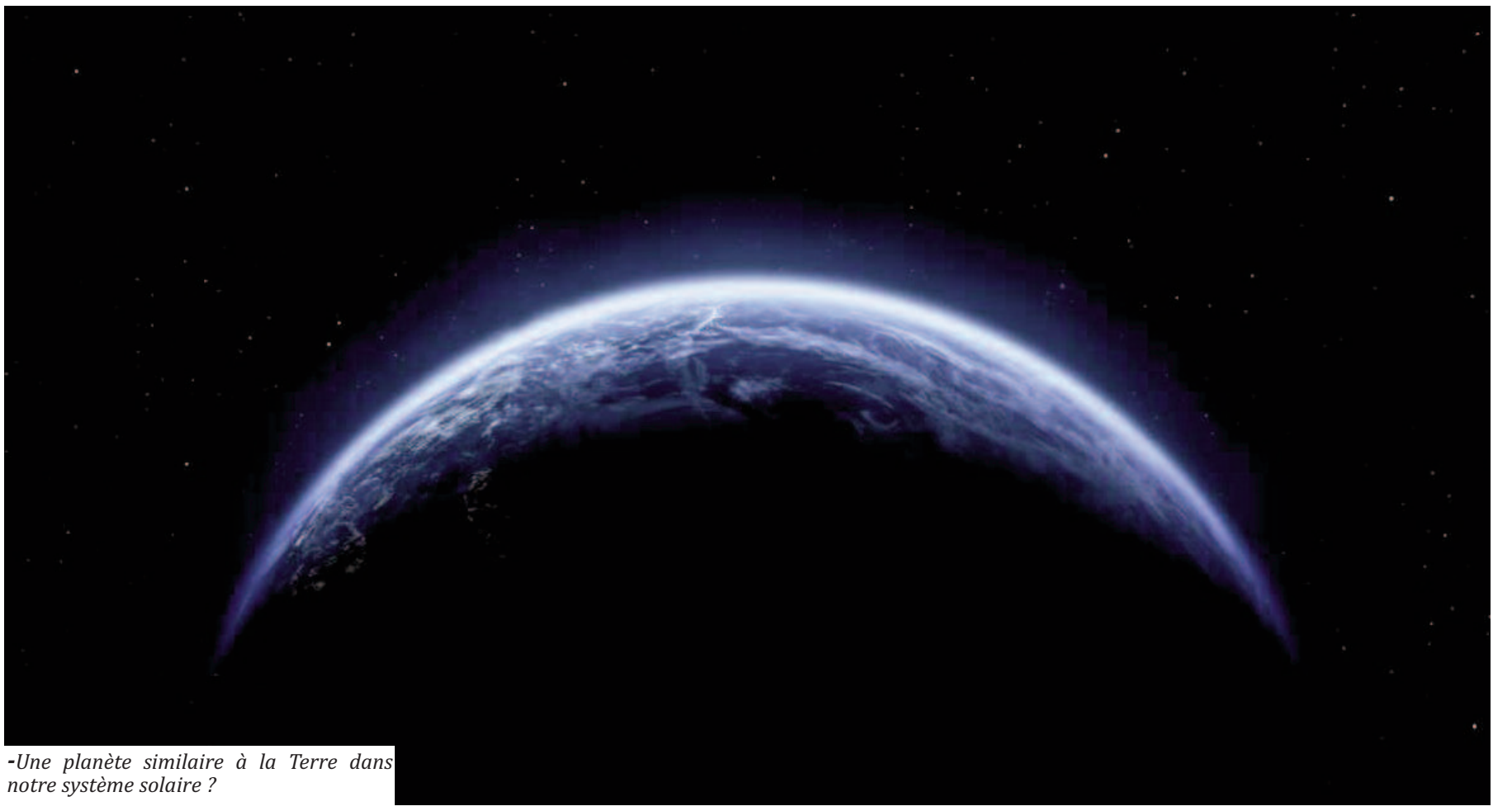
Norvège : Il saute de 40 mètres de haut dans de l'eau glacée et bat le record du monde

EXTRÊME Ken Stornes, un spécialiste des sauts de la mort, s'est élancé depuis la paroi d'une montagne et a atterri quelques secondes plus tard dans l'eau glacée.

La vidéo donne des frissons. Ce week-end, un Norvégien a établi un nouveau record du monde du « saut de la mort », une pratique aussi spectaculaire que dangereuse. Ken Stornes, un spécialiste des sauts vertigineux, a réalisé un saut de 40,5 mètres dans de l'eau glacée, à Stryn en Norvège. Il a publié la vidéo de son exploit sur son compte Instagram dimanche et elle a déjà été vue près de 40 millions de fois !
Sur les images, on aperçoit Ken Stornes en short et debout sur une sorte de rebord accroché à la paroi d'une montagne. Il jette une grosse pierre, avant de s'élancer lui-même avec les bras tendus. On a l'impression qu'il va faire un plat, mais juste avant de rentrer dans l'eau glacée, il se remet en boule et finit son incroyable plongeon. On voit ensuite une équipe de personnes qui l'arrosent aussitôt.
« Nouveau record du monde ! Une fois de plus, nous ramenons le record du monde du saut de la mort en Norvège. C'était fou ! », a écrit le Norvégien en légende de sa vidéo postée sur Instagram. Son saut complètement dingue a fait réagir une grande partie de ses 527.000 abonnés, impressionnés par cet exploit. « Comment tu n'es pas mort en faisant ça ? C'est comme frapper du béton », s'est même interrogé l'un d'entre eux.



Des "mondes semblables à la Terre" : découverte de vapeur d'eau dans l'atmosphère d'une petite exoplanète



-*Une planète similaire à la Terre dans notre système solaire ?*

Le télescope spatial Hubble a observé la plus petite planète connue en dehors du système solaire à contenir de l'eau dans son atmosphère, ont annoncé jeudi les agences agences spatiales américaine (NASA) et européenne (ESA).

"De l'eau sur une planète aussi petite, c'est une découverte marquante", a affirmé Laura Kreidberg de l'institut Max Planck pour l'astronomie, en Allemagne, co-directrice des recherches. "Cela nous rapproche plus que jamais de la description de mondes vraiment semblables à la Terre".
La planète en question, GJ 9827d, dont le diamètre est environ deux fois celui de la Terre, se trouve dans la constellation des Poissons, à 97 années-lumière, soit plus de 900 000 milliards de km, selon un communiqué de la NASA et de l'ESA.

Détecter l'atmosphère d'une aussi petite planète : une première !

Ces responsables estiment que la planète est soit une "mini-Neptune" - avec une atmosphère riche en hydrogène et chargée en eau - soit une version plus chaude d'une lune de Jupiter, Europe, qui contient deux fois plus d'eau que la Terre sous sa croûte.
"GJ 9827d pourrait être constituée à moitié d'eau et de roche", a expliqué Björn Benneke de l'Université de Montréal, qui a codirigé les recherches. "Il y aurait beaucoup de vapeur d'eau sur de plus petits amas de roche".
"Jusqu'à présent, nous n'avions pas été à même de détecter directement l'atmosphère d'une aussi petite planète. Et on y arrive progressivement", a-t-il ajouté.

Une planète inhabitable

Pendant trois ans, Hubble a pu analyser la longueur d'ondes des couleurs dans l'atmosphère de GJ 9827d, quand la lumière de l'étoile autour de laquelle elle tourne filtrait à travers son atmosphère, et déceler la présence de molécules d'eau.
Même si cette planète a une atmosphère riche en eau, sa température de 425 °C la rend inhabitable.
Cette découverte ouvre cependant la voie à d'autres études de GJ 9827d et de planètes similaires, notamment via le télescope spatial James Webb, qui peut utiliser ses images infrarouges de haute résolution pour rechercher d'autres molécules atmosphériques comme le dioxyde de carbone et le méthane.

La dévastatrice sécheresse de 2023 en Amazonie a été causée par le changement climatique, confirme une étude



Le changement climatique a largement favorisé la sécheresse dévastatrice qui a frappé en 2023 l'Amazonie, l'un des écosystèmes les plus importants au monde pour stabiliser le climat mondial menacé par le réchauffement. La sécheresse agricole historique a touché des millions de personnes dans tout le bassin amazonien, attisant d'énormes incendies de forêt, réduisant les principaux cours d'eau et causant des ravages catastrophiques sur la faune. Certains experts ont suggéré que l'arrivée du phénomène météorologique naturel El Niño était à l'origine des conditions poudrières. Mais une nouvelle étude menée par des scientifiques du World Weather Attribution (WWA), publiée mercredi, révèle que le changement climatique causé par la pollution carbonée émise par la planète en était le principal responsable.

Vers un "point de bascule" climatique ?

Selon eux, ce phénomène a rendu la sécheresse 30 fois plus probable de juin à novembre 2023. Et ils ont averti que la situation ne ferait qu'empirer à mesure que le climat se réchauffe, poussant l'Amazonie vers un "point de bascule" climatique.

Du caoutchouc "made in USA" à partir de latex de pissenlit et de guayule du désert



Pour s'affranchir des menaces qui planent sur la production de caoutchouc naturel en Asie du Sud-Est, des chercheurs de l'université d'État d'Ohio (OSU) ont perfectionné des méthodes d'extraction du latex à partir de deux ressources végétales disponibles localement.
Malgré le développement du caoutchouc synthétique à partir du pétrole, l'industrie automobile demeure le principal débouché du caoutchouc naturel. Cette substance aux propriétés élastiques – qui s'obtient à partir du latex, un suc végétal – sert en effet à fabriquer les pneus des véhicules qui circulent partout dans le monde.
De nos jours, l'immense majorité du caoutchouc naturel est issu du latex de l'hévéa du Brésil.
Si cet arbre est endémique du bassin amazonien, c'est en Asie du Sud-Est, où il fut introduit dès le XIXe siècle, que l'on trouve les principaux pays producteurs. Le caoutchouc a été reconnu comme l'un des principaux facteurs de déforestation au Cambodge (Petersen et al. 2015, cité par le WWF).

Le défi : extraire le latex de plantes dont on ne peut saigner l'écorce

Pour s'affranchir des menaces qui pèsent sur l'hévéa et relocaliser la production de caoutchouc naturel aux États-Unis, une équipe de l'Ohio State University (OSU) propose de s'appuyer sur deux ressources végétales présentes sur le continent nord-américain : le pissenlit de Russie (Taraxacum kok-saghyz) et le guayule, un arbuste du désert.
Car l'hévéa du Brésil n'est pas le seul arbre contenant du latex ! Ce suc défensif permet en effet à une grande variété d'espèces végétales de cicatriser efficacement en cas de blessure. La principale différence réside dans la manière de l'extraire : alors que l'hévéa peut être saigné pour recueillir le précieux liquide, cela n'est pas possible lorsqu'il s'agit du pissenlit ou du guayule.
Avec ses collègues, Katrina Cornish, professeure d'ingénierie alimentaire, agricole et biologique à l'OSU est parvenue à perfectionner des méthodes d'extraction du latex à partir de ces plantes. Ces travaux ont donné lieu à deux articles de recherche dans les revues Industrial Crops and Products (déc. 2023) et Environmental Technology & Innovation (nov. 2023).

Les douleurs neuropathiques sont d'origine très variées et difficiles à soulager. Des traitements médicamenteux et non-médicamenteux permettent de diminuer ces douleurs.



Douleurs neuropathiques : peuvent-elles disparaître ?

Définition : qu'est-ce qu'une douleur neuropathique ?

"Une douleur neuropathique est une douleur liée à une lésion ou à un dysfonctionnement du système nerveux périphérique (nerfs) ou central (voies nerveuses remontant de la moelle épinière jusqu'au cerveau)". Les douleurs neuropathiques sont le plus souvent des douleurs séquellaires d'une agression nerveuse générant une hyperexcitabilité du nerf alors que les douleurs nociceptives sont dues à la survenue et la persistance d'une inflammation.

Quelles sont les causes des douleurs neuropathiques ?

Les causes des douleurs neuropathiques sont très vastes. "Ce sont toutes les maladies ou traumatismes qui touchent un nerf ou une voie nerveuse" informe le médecin. Parmi les causes les plus courantes de douleurs neuropathiques on trouve le diabète avec des douleurs neuropathiques sur les mains et les pieds, les douleurs séquellaires de zona, les douleurs neuropathiques post-opératoires lorsqu'un nerf a été comprimé ou sectionné, les douleurs neuropathiques secondaires à un Accident Vasculaire Cérébral ou à une sclérose en plaque.

"Les cancers sont également très pourvoyeurs de douleurs neuropathiques : une tumeur est susceptible de comprimer ou infiltrer un nerf ; les chimiothérapies et radiothérapies au long cours peuvent être toxiques pour les nerfs" ajoute le Dr Créac'h. Beaucoup d'autres maladies peuvent entraîner des douleurs neuropathiques : insuffisance rénale, insuffisance hépatique, Les carences en vitamines sont également des causes de douleur neuropathique de même que la prise répétée d'alcool.

Quels sont les symptômes du diabète ?

En France, on estime qu'un million de personnes vivraient avec un diabète sans le savoir. Connaître les symptômes et les complications de cette maladie chronique permet de mieux la contrôler. Quels sont les signes physiques ? Nerveux ? De la peau ? Chez la femme ? L'homme ? Du diabète de type 1 ou 2 ? Le point avec nos experts.

Zona : symptômes, photo des boutons, traitement, contagieux ?

Ophtalmique, intercostal... Le zona se manifeste par des éruptions de boutons ou plutôt de vésicules sur le thorax, le visage et le corps. Il est lié à la réactivation du virus de la varicelle qui se propage par les nerfs. Symptômes, contagion, traitements... Le point avec le Dr Jean-Luc Rigon, dermatologue-vénérologue.

Le stress augmente-t-il les douleurs neuropathiques ?

"Le stress peut être un facteur aggravant des douleurs neuropathiques mais n'en est pas la cause" signale le Dr Créac'h. "Le stress induit des contractions musculaires qui augmentent le niveau de douleur neuropathique" explique-t-elle. De façon générale, tous les facteurs de vie péjoratifs, comme les troubles du sommeil, l'anxiété majorent ces douleurs.

Quels sont les symptômes des douleurs neuropathiques ?

La douleur neuropathique concerne une zone innervée par un nerf. "Le nerf en essayant de récupérer a tendance à devenir hyperexcitable ce qui entraîne des douleurs de type brûlure ou au contraire de sensations de froid douloureux, avec une impression de compression avec des sensations de décharges électriques, des crampes, des démangeaisons" décrit le Dr Créac'h.

Les douleurs neuropathiques sont caractérisées également par une allodynie (douleur provoquée par un stimulus qui ne cause habituellement pas de douleur) ou une hypoesthésie à la douleur (perte de sensibilité).

Hypoesthésie : définition, traitement, le signe de quoi ?

L'hypoesthésie est un trouble de la sensibilité corporelle. Quelles sont ses causes ? Symptômes ? Comment la traiter ? Le point avec le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Comment se débarrasser des douleurs neuropathiques ?

La douleur neuropathique fait partie des douleurs chroniques. "Il n'est pas possible de régénérer le nerf aussi il est impossible de supprimer la douleur neuropathique sauf dans les cas dans lesquels la compression du nerf est arrêtée, par exemple si une tumeur qui comprime un nerf voit son volume diminué par les traitements" informe la spécialiste. En revanche, il est possible de diminuer les douleurs neuropathiques avec des stratégies médicamenteuses (anti-épileptiques, antidépresseurs, emplâtres d'anesthésiques locaux, patch à la capsaïcine) et non médicamenteuses (neurostimulation transcutanée ou cordonale, stimulation magnétique transcrânienne (rTMS) dans les centres de la douleur).

"Les morphiniques sont à éviter en revanche car ils ces médicaments déclenchent souvent des hyperalgies au long cours" informe le Dr Dr Christelle Créac'h.

Quels sont les traitements naturels des douleurs neuropathiques ?

"Toutes les techniques qui améliorent le bien-être et relaxent sont bénéfiques pour les personnes souffrant de douleurs chroniques dont les douleurs neuropathiques" indique la spécialiste. L'autohypnose par exemple peut permettre de mettre la douleur en sourdine le temps de la séance ou de réduire à plus long terme des facteurs aggravants de la douleur comme l'insomnie et les contractures liées au stress. En revanche, les traitements dits naturels n'ont pas prouvé d'efficacité reconnue par rapport au placebo, y compris le CBD qui a un effet très faible sur les douleurs neuropathiques.

Cela n'empêche pas d'essayer des remèdes naturels, en sachant les arrêter si cela n'a pas d'effet. "Il peut y avoir un effet placebo" explique le médecin qui souligne que chaque personne souffrant de douleur neuropathique trouve des solutions personnelles.

Autohypnose : sommeil, stress, pour maigrir, quels dangers ?

L'autohypnose consiste à entrer en état d'hypnose par soi-même.

Elle permet par exemple de se reconnecter à soi et de mettre de la distance avec les attentes du monde extérieur pour réduire le stress. Guide pratique avec Kévin Finel, co-fondateur et directeur de l'Académie de recherche et de connaissance en hypnose Ericksonienne.

Qui consulter pour les douleurs neuropathiques ?

Les médecins généralistes et tous les spécialistes peuvent faire le diagnostic de douleurs neuropathiques. "Les médecins généralistes peuvent déjà mettre en place beaucoup de choses et notamment prescrire les traitements de première ligne (antiépileptiques et antidépresseurs ayant une action sur la douleur)" informe le Dr Créac'h. Lorsque ces traitements ne suffisent pas, mieux vaut consulter en centre de la douleur pour bénéficier d'une prise en charge globale et de techniques plus complexes qui ne peuvent pas être réalisées ailleurs : capsaïcine fortement dosée, neurostimulation transcutanée, stimulation magnétique transcrânienne (rTMS). Le Dr Créac'h recommande aux personnes ayant un cancer et souffrant de douleurs neuropathiques de demander à bénéficier de soins de support. "Les professionnels des soins de support sont habituées à gérer ce type de douleurs" explique-t-elle.

Les douleurs neuropathiques peuvent-elles disparaître ?

Il peut y avoir des améliorations conséquentes mais il est rare que les douleurs neuropathiques disparaissent, hormis dans quelques cas.

"Si un nerf compressé ne l'est plus le nerf peut réparer" indique par exemple le médecin. "Beaucoup de patients qui ont des douleurs neuropathiques depuis 20 ans décrivent des douleurs moins intenses.

Ils gèrent mieux leur douleur" informe le médecin qui explique que si on accepte de vivre avec les douleurs neuropathiques on va mieux.

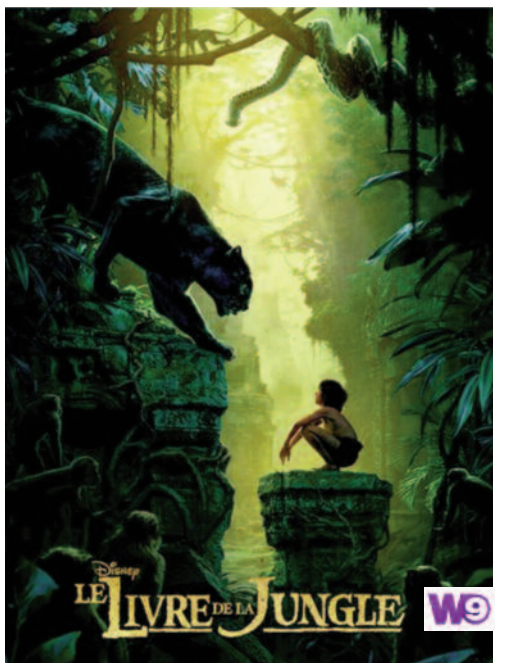
"Il y a beaucoup de recherches en clinique sur différentes techniques nouvelles pour soulager les douleurs neuropathiques et l'industrie pharmaceutique continue à développer de nouvelles molécules ce qui ouvre des perspectives intéressantes pour les années à venir".

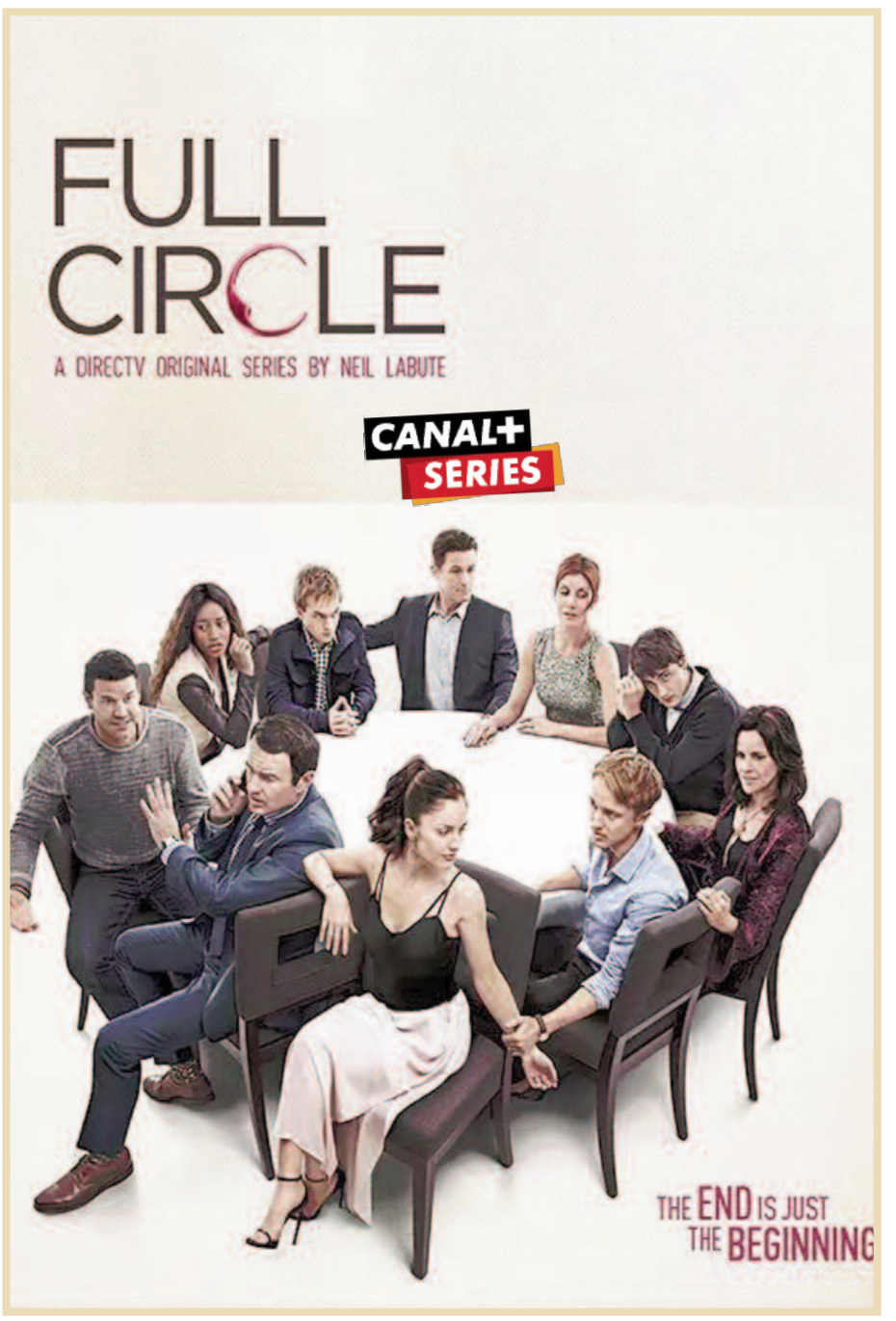
BIEN-ÊTRE



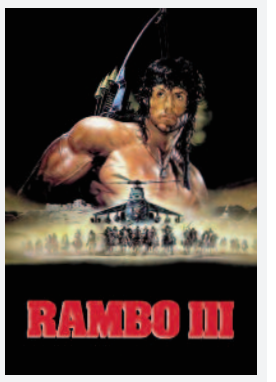


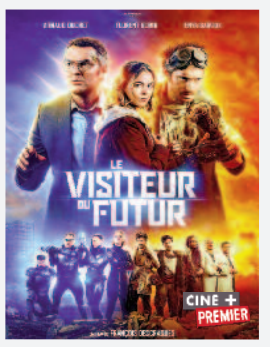






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité, France 2024 — TF1
Koh-Lanta

21h00 Sciences et technique France, 2023 — France 2
Les derniers secrets de l'humanité

20h55 Magazine du consommateur - France 2024 — M6
Arnaques !

20h55 Drame France ,2023 — CANAL+
La Petite

20h55 Film d'aventures — W9
Etats-Unis - 2016
Le livre de la jungle

21h00 Film d'action — CINE+ FRISSON
États-Unis - 1988
Rambo III

21h05 Série policière — 6ter
Etats-Unis - 2012
NCIS

20h50 Film de science-fiction, 2022 — CINE+ PREMIER
Le Visiteur du futur

21h20 Comédie Etats-Unis, 1994 — C8
The Mask

20h50 Film d'action, 2023 — CINE+ CINEMA
Sakra, la légende des demi-dieux

22h00 Film pour la jeunesse — CINE+ FAMIZ
France - 2022
Belle et Sébastien : nouvelle génération

21h20 Magazine de société — TMC
France
90' Enquêtes

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière Etats-Unis,2023
Saison 5 Épisode 9/10

Fargo

Dorothy parvient à s'échapper de la cabane où elle était retenue prisonnière, mais ne peut pas sortir du ranch de Roy qui reste bien gardé par une bande d'hommes armés. Lorraine et Indira ont prévenu le FBI qui se rend sur place. Elles apprennent que Danish a été supprimé par Roy après avoir tenté de sauver Dorothy.

22h35

Série policière Etats-Unis, 2023
Saison 1 Épisode 1/2

Full Circle

A New York, Sam et Derek, un couple bourgeois de Manhattan, dirigent l'empire financier du père de Sam, Jeff McCusker. Un soir, ils reçoivent un mystérieux appel téléphonique de ravisseurs qui prétendent avoir kidnappé Jared, leur fils. Mais l'adolescent rentre quelques instants après dans l'appartement familial. Il révèle à ses parents, que les malfrats ont enlevé par erreur sous ses yeux un adolescent qui lui volait ses affaires personnelles depuis plusieurs semaines.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:14	12:29	16:10	19:04	20:33
CONSTANTINE	04:20	12:33	16:14	19:08	20:36
ALGER	04:35	12:48	16:28	19:22	20:50
OUARGLA	04:36	12:39	16:16	19:08	20:31
CHLEF	04:42	12:55	16:35	19:29	20:57
MOSTAGANEM	04:47	12:59	16:40	19:33	21:01
ORAN	04:51	13:02	16:43	19:36	21:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7867 — MARDI 16 AVRIL 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	15°
Oran	22°	12°
Constantine	22°	8°
Ouargla	20°	12°

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Près de 3 000 morts en 2023

Malgré les efforts de sensibilisation et les mesures préventives des différents services de sécurité, dont la Gendarmerie nationale, la Protection civile, la Police, ainsi que d'autres corps comme ceux de la santé, les accidents de la route ont continué d'enregistrer des chiffres alarmants durant l'année 2023 avec un bilan dramatique ayant frôlé de très près le nombre de 3 000 morts, faisant autant de familles endeuillées.

Il a été enregistré l'année dernière 2 963 personnes tuées sur les routes et 13 394 blessés. Selon les chiffres communiqués par la Gendarmerie nationale, 8 054 accidents de la route ont été recensés au cours de l'année écoulée. Un chiffre qui, comparé à 2022, montre une légère augmentation du nombre d'accidents (+2,5%) et du nombre de blessés (+3,8%). Parmi les régions les plus touchées par ces fléaux, on retrouve Alger, Oran, Constantine, Ouargla et Batna.

Face à cette situation alarmante, les autorités appellent à une mobilisation collective pour lutter contre les accidents de la route. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement organisées, des mesures de répression sont renforcées et des infrastructures routières sont améliorées.

Cependant, il est également important que chaque usager de la route prenne conscience de sa responsabilité. Le respect du code de la route, la prudence et la vigilance sont les clés pour sauver des vies et faire des routes un espace de sécurité pour tous.


Des chiffres alarmants.

Rien que durant les trois jours de l'Aïd el-Fitr, de nombreuses familles ont été endeuillées suite à l'enregistrement de 93 accidents, faisant 27 morts et 146 blessés. Selon le commandant Samir Bouchehit, responsable de la communication au centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie Nationale, «la moyenne quotidienne des décès dans ces accidents a atteint 8 morts et 50 blessés durant le ramadhan».

L'excès de vitesse est la principale cause de ces accidents, d'autant plus que les jours de l'Aïd ont coïncidé avec des intempéries dans les régions de l'est et du sud du pays. Parmi les accidents les plus meurtriers, il a été enregistré un accident à El-Méniâ qui a fait 1 mort et 17 blessés, un autre à Djelfa et un troisième à Constantine.

Pour rappel, durant tout le mois de ramadhan, les gendarmes ont recensé 268 morts et 946 blessés dans 655 accidents de la route. Comparé à la même période de l'année dernière, une hausse de 51 morts est à déplorer. Cette augmentation serait due à l'implication des véhicules de transport de marchandises et de voyageurs dans plusieurs accidents, ainsi qu'à l'imprudence des conducteurs.

Sihem B.

LUTTE CONTRE LES CRIMES ET DÉLITS À BÉJAIA

Près de 60 descentes policières le mois dernier

LES SERVICES de sécurité ont mené 58 descentes policières durant le mois de mars dernier à travers les quatre coins de la wilaya de Béjaïa. Elles ont été menées dans le cadre d'un vaste programme de lutte et de prévention contre le crime sous toutes ses formes.

Ces opérations ayant pour but de sécuriser les biens et les personnes sont nécessaires afin de dissuader les criminels de sévir et porter atteinte aux gens et garantir la quiétude aux citoyens. Elles ont, en prime, ciblé les milieux délictuels et aussi les quartiers et les lieux jugés sensibles et surtout pouvant abriter des activités délictuelles.

«Plus de 505 points jugés noirs ont été touchés», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le déploiement policier s'est, également, soldé selon la même source par «le contrôle de 1311 personnes ainsi que 805 véhicules et motos». Les contrôles ont été menés dans 179 quartiers sensibles à travers la wilaya au cours desquels 475 individus ont été vérifiés.

La police s'est, également, déployée dans 112 lieux publics ou elle a réussi à contrôler 309 personnes et elle a ciblé, à ce propos, 12 cafés maures dans lesquels une opération de vérification de 28 personnes a eu lieu.

Les services de police ont, par ailleurs, investi 37 marchés populaires au cours de la même période avec le contrôle de 88 personnes comme ils ont ciblé 51 gares routières et arrêts de transport de voyageurs ou ils ont vérifié l'identité de 142 personnes. En outre, 114 autres lieux fréquentés par des personnes jugées suspectes ont été investis dans le cadre de ces opérations de prévention qui ont permis le contrôle de 269 personnes.

Ces interventions policières ont donné, également, lieu à l'arrestation de plusieurs individus impliqués dans diverses affaires délictuelles dont le trafic de drogue, coups et blessures, vols, et d'autres étaient recherchés aussi pour leurs activités criminelles et pouvant s'y développer au fur et à mesure. C'est ainsi que 09 individus ont été interpellés lors de ces descentes pour possession de kif et 06 pour possession de substances psychiatriques, 10 autres recherchés et faisant objet de mandat d'arrêt, 04 individus pour port d'armes blanches et enfin 16 autres impliqués dans diverses affaires délictuelles et criminelles dont les vols, coups et blessures, entre autres. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet pour les chefs d'accusations qui leurs sont reprochés.

N. Bensalem

HADJ 2024

Début de l'opération de réservation des billets

L'OPÉRATION de réservation des billets pour les futurs pèlerins voyageant avec l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) vers les Lieux saints, a débuté hier via le portail algérien du Hadj «Bawabet El Hadj Dz» et l'application «Rakb El Hadjidj», a indiqué un communiqué de l'Office. «En parachèvement de l'opération de réservation des billets pour les hadjis voyageant avec l'ONPO vers les Lieux saints via le portail algérien du Hadj "Bawabet El Hadj Dz" et l'application "Rakb El Hadjidj", l'opération de réservation des billets débutera ce lundi, 15 avril, au niveau des aéroports d'Oran, Constantine, Laghouat, Bechar et Adrar (Timimoun) à 21h et à 21h30 pour l'aéroport d'Alger», a précisé la même source. L'Office a également lancé un appel aux les citoyens ayant ouvert des comptes sur le portail du hadj «Bawabet El Hadj Dz» et l'application «Rakb El Hadjidj», à regrouper tous les hadjis désirant voyager, ensemble, dans un même groupe, pour assurer la réservation de leurs billets sur un même vol.

M. B.

UN DON DE LA FONDATION ÉPONYME

La bibliothèque de Abdelhamid Benbadis remise à Djamaâ El Djazaïr

LA BIBLIOTHÈQUE personnelle de Cheikh Abdelhamid Benbadis, leader du progrès en Algérie sera remise à Djamaâ El Djazaïr à l'occasion de la célébration de «Yaoum El Ilm», coïncidant avec le 16 avril de chaque année, a indiqué, hier, à Constantine le président de la Fondation Abdelhamid Benbadis.

La bibliothèque contient environ un millier d'ouvrage touchant divers domaines du savoir, dont entre autres, la civilisation islamique, les questions jurisprudentielles, le «tafsir», la littérature et la poésie, dont Cheikh Abdelhamid Benbadis se servait lors de son parcours intellectuel et de réforme, a fait savoir M. Abdelaziz Filali qui a mis l'accent sur l'importance de l'initiative visant à préserver un pan de la mémoire de la Nation.

La collection de livres appartenant au précurseur de la renaissance intellectuelle et réformiste en Algérie comprend des ouvrages précieux que l'Imam Benbadis avait ramenés d'Egypte, de Tunisie, d'El Hidjaz et d'ailleurs, a souligné M. Filali, rappelant l'embargo imposé, à l'époque, par le colonisateur français qui tentait de bannir l'identité nationale.

Ces livres avaient été collectés et déposés à la maison familiale par feu Abdelhak Benbadis, frère du fondateur et premier président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, a rappelé le même responsable.

La bibliothèque personnelle de Cheikh Benbadis (1889-1940) sera installée dans le musée et la bibliothèque de Djamaâ El Djazaïr dans le cadre de cette initiative visant à consolider le rapport entre les générations montantes et leur patrimoine national et historique, a souligné M. Filali.

La remise de la bibliothèque personnelle de Cheikh Abdelhamid Benbadis au profit de Djamaâ El Djazaïr devra avoir lieu à l'occasion de la célébration de «Yaoum El Ilm» au cours d'une cérémonie officielle, a fait savoir le même responsable.

Une partie de ces livres était rangée à la mosquée Sidi Lakhdar, où le leader du mouvement réformiste donnait des cours, alors qu'une autre partie se trouvait à la mosquée Sidi Kemmouche ou chez sa famille, a-t-on rappelé.

En avril 2022, le musée national El Moudjahid avait reçu des effets personnels et des documents du Cheikh Abdelhamid Benbadis dans le cadre de la sauvegarde de la mémoire nationale et en commémoration de la disparition du leader du progrès en Algérie, a-t-on rappelé.

S. N.